



Ce qui compte pour moi

Kathleen Defoy, enseignante
La Baie, Québec

L'enseignement est plus qu'une profession pour Kathleen Defoy, c'est une vocation. « Voir un enfant sourire de fierté parce qu'il vient d'apprendre quelque chose est ma plus grande récompense », affirme Kathleen. Ça l'est pour nous aussi. C'est pourquoi nous soutenons un vaste éventail de programmes éducatifs et sportifs pour les enfants et les jeunes. Pour plus de renseignements sur notre programme d'investissement dans la communauté, visitez notre site Web, à l'adresse www.bell.aliant.ca/communaute.

Communiqué : Résultats du deuxième trimestre	3
--	---

Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

Rapport de gestion	5
Bilans consolidés	10
États consolidés des résultats	11
États consolidés du résultat étendu	11
États consolidés de l'avoir des porteurs de parts	12
États consolidés des flux de trésorerie	13
Notes complémentaires	14

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion	20
Bilans consolidés	41
États consolidés des résultats	42
États consolidés du résultat étendu	42
États consolidés de l'avoir des associés	43
États consolidés des flux de trésorerie	44
Notes complémentaires	45



Imprimé par une imprimante assortie d'un certificat de chaîne de traçabilité du Forest Stewardship Council (FSC), sur du papier certifié FSC. Pour de plus amples renseignements sur FSC Canada, veuillez consulter le site www.fscscanada.org.

Veuillez recycler le présent document.

Salle de presse

Bell Aliant annonce les résultats de son deuxième trimestre

- Révision des prévisions des produits d'exploitation pour l'exercice 2008 afin de tenir compte des activités abandonnées

Halifax (Nouvelle-Écosse) – Le 5 août 2008 – Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (Bell Aliant ou le Fonds)¹ (TSX : BA.UN) a déclaré aujourd'hui des distributions à ses porteurs de parts de 92,1 M\$, soit 0,725 \$ par part pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

Le tableau suivant présente les principales données financiers^{2,3} du deuxième trimestre de Placements Bell Aliant, société en commandite :

(En millions de dollars)	T2 2008	T2 2007	Variation en pourcentage	Depuis le début de l'exercice 2008	Depuis le début de l'exercice 2007	Variation en pourcentage
Produits d'exploitation	823,0	804,0	2,4 %	1 667,9	1 638,1	1,8 %
BAIIA ⁴	361,7	356,3	1,5 %	715,1	704,3	1,5 %
Dépenses en immobilisations	127,5	143,4	(11,1) %	222,6	258,7	(14,0) %
Encaisse distribuable ⁵	183,3	162,2	13,0 %	390,1	354,3	10,1 %

« Je suis très satisfait de la croissance de 2,4 pour cent des produits et de 1,5 pour cent du BAIIA que nous avons enregistrée au cours du deuxième trimestre, » a déclaré Stephen Wetmore, président et chef de la direction. « Le succès de nos initiatives en matière de productivité nous a permis de maintenir la marge du BAIIA depuis le début de l'exercice à un niveau conforme à celui de l'année dernière, et continuera de nous aider à poursuivre notre lancée. »

Faits saillants du deuxième trimestre de 2008 :

- Les produits d'exploitation ont augmenté de 19,0 M\$ (2,4 pour cent) au deuxième trimestre de 2008 par rapport à la même période de l'année précédente, avec une forte croissance des produits provenant des services de technologie de l'information (TI) et des services Internet.
- Les produits provenant des services Internet se sont accrus de 9,4 M\$ (10,9 pour cent) au deuxième trimestre de 2008 comparativement à la même période en 2007, le nombre d'abonnés à Internet haute vitesse augmentant de 13,1 pour cent par rapport à l'année précédente.
- Les produits provenant des services de TI ont progressé de 23,1 M\$ (36,1 pour cent) au cours du trimestre, comparativement à la même période de l'année dernière, les produits tirés des services et des ventes de matériel ayant fait un bond de 23,6 pour cent et de 45,6 pour cent, respectivement.
- Les produits provenant du service local et du service interurbain ont diminué de 8,5 M\$ (2,4 pour cent) et de 5,7 M\$ (4,8 pour cent), respectivement, au cours du deuxième trimestre de 2008, comparativement au deuxième trimestre de 2007. Les produits tirés des services d'accès au réseau (SAR) ont chuté de 3,3 pour cent par rapport à la même période de l'année dernière, des baisses nettes des SAR de 20 669 ayant été enregistrées au cours du trimestre.
- La compression des coûts, les programmes de productivité et la diminution de l'impôt sur le capital provincial ont contrebalancé l'incidence des marges bénéficiaires moins élevées et ainsi contribué à une hausse du BAIIA de 5,4 M\$ (1,5 pour cent) au deuxième trimestre de 2008 comparativement au deuxième trimestre de 2007.
- Les dépenses en immobilisations au cours du deuxième trimestre se sont établies à 127,5 M\$, en baisse de 15,9 M\$ (11,1 pour cent) par rapport au même trimestre de l'année précédente, cette régression étant attribuable au fait que les dépenses avaient été plus élevées en 2007 en raison du déploiement du plan de mise en œuvre accéléré de la fibre jusqu'aux nœuds (FTTN).
- L'encaisse distribuable a augmenté de 21,1 M\$ (13,0 pour cent) au deuxième trimestre de 2008 par rapport à la même période en 2007, principalement en raison de la croissance du BAIIA et de la diminution des dépenses en immobilisations.

Révision des prévisions des produits d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre, Bell Aliant a décidé d'éliminer les activités de gros liées aux produits cellulaires d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP), filiale en propriété exclusive de Bell Aliant, et de traiter AMP comme une activité abandonnée aux fins comptables. Par ailleurs, plus tôt aujourd'hui, Bell Aliant et CAE ont annoncé qu'elles avaient conclu une convention d'achat d'actifs en vue de l'acquisition, par CAE, de l'unité fonctionnelle de technologie de l'information Défense, sécurité et aérospatiale de Bell Aliant, exploitée actuellement sous la marque xwave. Les prévisions de produits d'exploitation de Bell Aliant pour l'exercice 2008 doivent être modifiées pour tenir compte de ces faits

nouveaux, qui ont pour conséquence de supprimer les flux de rentrées qui provenaient de ces actifs. Ces faits nouveaux n'ont cependant aucune incidence sur les prévisions relatives à l'intensité du capital et à l'encaisse distribuable pour l'exercice 2008 qui ont été publiées précédemment.

Prévisions pour l'exercice 2008	Prévisions initiales publiées en février 2008	Prévisions révisées publiées en août 2008
Produits d'exploitation	entre 3 370 M\$ et 3 440 M\$	entre 3 240 M\$ et 3 310 M\$
Intensité du capital ⁶	entre 14,5 et 15,5 pour cent	prévisions inchangées
Encaisse distribuable	entre 720 M\$ et 740 M\$	prévisions inchangées

Conférence téléphonique avec les analystes

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats du deuxième trimestre avec les analystes financiers a eu lieu le mercredi 6 août 2008. Une retransmission de la conférence téléphonique sera accessible sur notre site Web, à l'adresse www.bell.aliant.ca/investisseurs, pendant un an.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives qui ont trait à des événements, des résultats, des circonstances ou des attentes futurs prévus, notamment les rajustements devant être apportés aux prévisions annuelles de Bell Aliant pour l'exercice 2008 en raison de certains faits nouveaux. À moins d'indication contraire, ces déclarations prospectives décrivent les attentes de la direction au 5 août 2008. Ces déclarations sont fondées sur les croyances de la direction à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont, par leur nature, fondamentalement incertains et indépendants de la volonté de la direction. Elles ne sont pas garanties du rendement futur et sont assujetties à de nombreux risques et incertitudes qui sont difficilement prévisibles et à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent sensiblement des attentes actuelles. Un certain nombre d'hypothèses sont également formulées dans la préparation des déclarations prospectives, telles que des hypothèses économiques, des hypothèses relatives au marché, des hypothèses financières et opérationnelles et des hypothèses quant à la réalisation de certaines opérations. Veuillez vous reporter à l'Avis concernant les renseignements prospectifs de Bell Aliant daté du 5 février 2008 ainsi qu'au rapport de gestion et à la notice annuelle du Fonds et de Placements Bell Aliant, société en commandite pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, mis à jour par le rapport de gestion du Fonds et de Placements Bell Aliant, société en commandite pour les premier et deuxième trimestres de 2008, qui sont disponibles au www.bell.aliant.ca ou au www.sedar.com, pour une présentation détaillée de ces principaux facteurs de risque et hypothèses. Veuillez notamment vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la présentation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du rapport de gestion de Placements Bell Aliant, société en commandite, pour le deuxième trimestre de 2008 pour obtenir un énoncé des facteurs influant le rajustement des prévisions annuelles de Bell Aliant pour l'exercice 2008 dont il est fait mention ci dessus.

Si un facteur devait toucher Bell Aliant d'une manière imprévue ou si des hypothèses sous-tendant des déclarations prospectives devaient s'avérer inexactes, les résultats ou les événements réels pourraient différer sensiblement des résultats ou des événements prévus. Toutes les déclarations prospectives faites dans le présent communiqué sont présentées sous réserve de la présente mise en garde et l'on ne peut garantir que les résultats ou les faits nouveaux prévus par Bell Aliant se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences prévues pour Bell Aliant.

Sauf si les lois canadiennes sur les valeurs mobilières l'exigent, nous n'ions toute intention et n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives même si de nouveaux renseignements deviennent disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fournies afin de donner des renseignements sur les attentes actuelles de la direction et sur ses plans concernant l'exercice 2008. Les lecteurs sont prévenus que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

À propos de Bell Aliant

Bell Aliant (TSX : BA.UN) est l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionaux en Amérique du Nord. Par l'intermédiaire de ses entités actives, Bell Aliant offre aux consommateurs de six provinces canadiennes des services novateurs en matière d'information, de communications et de technologie, y compris les services vocaux, la transmission de données, le service Internet, les services de vidéo et des solutions d'affaires à valeur ajoutée. Par l'intermédiaire de ses bureaux xwave, Bell Aliant fournit également des services professionnels de TI au Canada et aux États-Unis. Les 10 000 employés de Bell Aliant se dévouent pour offrir choix, commodité, ainsi qu'un service à la clientèle de la plus haute qualité.

¹ La totalité du bénéfice de Bell Aliant provient de sa propriété indirecte de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, société en commandite). Les résultats de Placements Bell Aliant, société en commandite combinent les résultats de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, société en commandite), de Télébec, société en commandite (Télébec) et de NorthernTel, société en commandite (NorthernTel).

² Le 1^{er} février 2008, Placements Bell Aliant, société en commandite a réalisé l'acquisition des actifs et de l'exploitation de Kenora Municipal Telephone System (KMTS). Les résultats financiers et les paramètres des abonnés de Placements Bell Aliant, société en commandite englobent les données de KMTS à compter de cette date.

³ Au cours du deuxième trimestre de 2008, Bell Aliant a décidé de traiter Atlantic Mobility Products comme une activité abandonnée aux fins de la présentation de l'information financière. L'information concernant les périodes précédentes a été rajustée pour tenir compte de cette modification.

⁴ Bell Aliant définit le BAIIA, mesure non conforme aux PCGR, comme le bénéfice avant les intérêts, les impôts sur le revenu, la dotation aux amortissements, le coût net des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais.

⁵ Bell Aliant définit l'encaisse distribuable, mesure non conforme aux PCGR, comme l'encaisse provenant des activités d'exploitation plus les éléments liés à l'exploitation financés par des réserves de caisse ou des emprunts, comme le fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et les impôts en espèces en sus des niveaux normalisés, plus les provisions actuelles au titre d'impôts sur le revenu futurs, moins les dépenses en immobilisations.

⁶ L'intensité du capital, mesure non conforme aux PCGR, est définie comme les dépenses en immobilisations divisées par les produits d'exploitation.

Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, comparativement aux périodes correspondantes de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour le trimestre terminé le 30 juin 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 5 août 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et le « Fonds » font référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales. Les références à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) visent tant cette entité que ses filiales.

Les rapports trimestriels et annuels, ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales à l'adresse www.bell.aliant.ca. On trouve également ces documents et d'autres documents d'information continue à l'adresse www.sedar.com.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. L'information prospective a pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes de la direction et sur leurs prévisions pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont priés de noter que l'utilisation de cette information à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Cette information est fondée sur les prévisions actuelles et les estimations quant aux marchés où nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion décrit nos prévisions au 5 août 2008. Dans certains cas, l'information prospective peut être indiquée par des termes tels que « prévoit », « croit », « pourrait », « s'attend à », « planifie », « cherche », « peut », « entend », « fera » et d'autres expressions similaires. Cette information est assujettie à des risques et à des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles et font appel à des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre dépendance envers Placements Bell Aliant, s.e.c., et par conséquent tous les risques et incertitudes auxquels les activités de cette dernière sont assujetties; la volatilité du marché des valeurs mobilières; les conditions du marché ou le contexte d'affaires; l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent en grande partie à notre contrôle. Veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée de ces facteurs de risque ainsi que d'autres facteurs. Si l'un ou l'autre de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes à l'information prospective se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou événements prévus. À moins d'indication contraire, l'information prospective ne tient pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents annoncés ou se produisant après la date de ladite information prospective. Toute information prospective contenue dans le présent document et dans les documents dont il est fait mention dans le présent document est donnée sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser cette information prospective et nous ne nous engageons aucunement à la mettre à jour ou à la réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

Au sujet de nos activités

Nous sommes une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de la province d'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, laquelle a été modifiée et mise à jour le 6 juillet 2006. Nous détenons des placements dans des filiales qui exploitent l'un des plus importants fournisseurs de services de télécommunications régionales en Amérique du Nord.

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation indirecte de 36,7 % dans Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) à notre filiale, Placements Bell Aliant, s.e.c., contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. Étant donné que notre participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à la valeur comptable. Au cours des périodes antérieures au 1^{er} janvier 2008, nous comptabilisons ce placement à la valeur de consolidation étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de ces entités sans toutefois les contrôler.

Nous détenons une participation indirecte de 82,5 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c., laquelle consolide les résultats financiers de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), de Télébec et de NorthernTel. Nous comptabilisons ce placement à la valeur de consolidation étant donné que nous exerçons une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de cette entité, sans toutefois la contrôler. BCE Inc. (BCE) et Bell Canada détiennent la participation restante de 17,5 % dans Placements Bell Aliant, s.e.c. Bell Canada détient également une participation de 36,1 % dans Bell Aliant, s.e.c. Ces participations sont échangeables contre des parts du Fonds, ce qui confère à BCE une participation réelle combinée de 44,2 % dans le Fonds, après dilution totale. En vertu de la convention des porteurs de titres, BCE dispose de certains droits de gouvernance lui conférant un contrôle sur Placements Bell Aliant, s.e.c. pour autant que sa participation après dilution totale soit supérieure ou égale à 30,0 % et que certains accords commerciaux aient été conclus avec Bell Aliant, s.e.c.

Transformation de BCE en société fermée

Comme il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principale partie prenante, BCE, a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Nouveaux fiduciaires et changements apportés au conseil d'administration

Dans notre communiqué de presse daté du 11 juillet 2008, nous avons annoncé que M. Lawson Hunter a été remplacé par M. Siim Vanaselja à titre de fiduciaire et président du conseil du Fonds, et que MM. Siim Vanaselja, George Cope, et David Wells remplaceront MM. Lawson Hunter, Michael Sabia et Patrick Pichette à titre de membres du conseil d'administration de nos filiales en exploitation. M. Cope a été nommé président de ces conseils.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse comme le Fonds, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que les impôts en espèces auront sur les distributions que nous versons à nos porteurs de parts. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter les reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou les crédits d'impôt pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts en espèces que Placements Bell Aliant, s.e.c. aurait autrement à payer; la consolidation de la situation financière de Placements Bell Aliant, s.e.c., notamment la réduction du déficit des régimes de retraite, de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de Placements Bell Aliant, s.e.c. de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, permettront à Placements Bell Aliant, s.e.c. d'éviter une diminution de ses distributions en espèces par part et des distributions que nous versons ultimement aux porteurs de parts du Fonds.

Le 14 juillet 2008, le ministère fédéral des Finances (le Ministère) a annoncé des propositions de modification de *la Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la Loi de l'impôt) pour faciliter la conversion en sociétés des fiducies de revenu existantes, telles que le Fonds, selon un mécanisme à imposition différée (les règles de conversion). Ces règles de conversion, qui seront applicables jusqu'en janvier 2013, étaient attendues, et elles respectent l'engagement pris par le Ministère lorsqu'il a annoncé de nouvelles règles fiscales à l'égard des fiducies de revenu au mois d'octobre 2006, soit d'offrir aux fiducies de revenu existantes des options de conversion en société efficaces sur le plan fiscal.

Les règles de conversion proposées autoriseraient deux stratégies de conversion de base efficaces sur le plan fiscal. De façon générale, les fiducies de revenu pourraient se convertir i) soit en faisant en sorte que leurs porteurs de parts échangent directement leurs parts de fiducie de revenu en actions d'une société canadienne (méthode de l'échange), ii) soit en rachetant les parts de fiducie de revenu en circulation au moyen de la distribution aux porteurs de parts d'actions d'une société canadienne connexe détenant directement ou indirectement l'entreprise (méthode de la distribution). Les règles de conversion permettraient une rationalisation plus approfondie de la structure en autorisant la dissolution de la fiducie de revenu et de certaines fiducies filiales avec report d'impôt. Selon ces deux méthodes, la conversion s'effectue avec report d'impôts tant pour les fiducies que pour leurs porteurs de parts sans qu'un choix fiscal ne soit requis.

Les règles de conversion sont complexes et techniques, et le ministère fédéral des Finances a proposé un certain nombre de choix pour la réalisation de la conversion. Par conséquent, nous étudierons attentivement notre situation particulière avant de déterminer si nous proposerons ou non une opération de conversion à nos porteurs de parts et, le cas échéant, nous étudierons attentivement la façon dont nous structurerons la conversion pour créer une société.

Sommaire des données financières

Le tableau qui suit présente les principaux résultats financiers consolidés des huit derniers trimestres. Ces données financières trimestrielles n'ont pas été vérifiées, mais ont été préparées de la même façon que les données tirées de nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires. Les données financières présentées pour le troisième trimestre de 2006 reflètent uniquement les activités à compter du 6 juillet 2006, soit la date à laquelle le Fonds est entré en exploitation.

<i>Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 juin 2008 (en millions de dollars, sauf les montants liés aux parts)</i>	2006		2007				2008	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Quote-part du revenu tiré des placements et autres produits	45,1 \$	75,4 \$	74,8 \$	48,7 \$	69,9 \$	106,8 \$	44,1 \$	69,4 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	45,1	74,4	167,5	45,5	68,8	105,6	43,0	68,5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	4,1	4,6	4,4	212,2	0,4	(0,5)	-	(0,7)
Bénéfice net	49,2 \$	79,0 \$	171,9 \$	257,7 \$	69,2 \$	105,1 \$	43,0 \$	67,8 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,37 \$	0,60 \$	1,26 \$	0,34 \$	0,54 \$	0,83 \$	0,34 \$	0,54 \$
Bénéfice (perte) de base par part lié(e) aux activités abandonnées	0,03	0,04	0,03	1,59	0,00	0,00	-	(0,01)
Bénéfice de base par part	0,40 \$	0,64 \$	1,30 \$	1,93 \$	0,54 \$	0,83 \$	0,34 \$	0,53 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,40 \$	0,58 \$	0,57 \$	0,25 \$	0,49 \$	0,72 \$	0,34 \$	0,54 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	0,02	0,03	0,02	1,11	0,00	0,00	-	(0,01)
Bénéfice dilué par part	0,42 \$	0,61 \$	0,59 \$	1,36 \$	0,49 \$	0,72 \$	0,34 \$	0,53 \$
Distributions en espèces déclarées	77,9 \$	85,1 \$	96,0 \$	92,9 \$	90,5 \$	89,5 \$	91,2 \$	183,3 \$

Bénéfice net

Le bénéfice net représente la quote-part du revenu tiré de notre participation indirecte dans le bénéfice de nos placements, augmentée (diminuée) pour tenir compte des économies (charges) d'impôts futurs liées à notre quote-part des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs présentée dans le bilan de nos filiales et leur valeur fiscale, moins nos charges. Ainsi, nous dépendons entièrement des résultats d'exploitation de nos placements. Au deuxième trimestre de 2008, notre quote-part dans Placements Bell Aliant, s.e.c. a augmenté comparativement à celle présentée au trimestre correspondant de 2007 en raison de la hausse de l'amortissement comptabilisé par Placements Bell Aliant, s.e.c. en 2007 à la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités régionales sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et du Groupe Bell Nordiq. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du deuxième trimestre de 2008 a trait au reclassement d'Atlantic Mobility Products (AMP) à titre d'activité abandonnée. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées des trimestres antérieurs comprend notre quote-part des résultats d'exploitation d'Aliant Directory Services (ADS) jusqu'en avril 2007, où un gain après impôts de 258,2 M\$ avait été comptabilisé à la cession de son actif net et de ses activités, ainsi que de SalesBridge Canada Corp., qui est en voie d'être liquidée. Le rendement financier de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008 comparativement aux périodes correspondantes de 2007 est présenté dans son rapport de gestion du deuxième trimestre de 2008.

Distributions déclarées

Nous versons des distributions en espèces mensuelles à nos porteurs de parts. Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons déclaré des distributions totalisant 92,1 M\$, ou 0,725 \$ la part, comparativement à 92,9 M\$, ou 0,705 \$ la part, au deuxième trimestre de 2007. L'augmentation d'un trimestre à l'autre reflète la hausse de 2,9 % de notre ratio de distribution mensuel depuis février 2008, légèrement contrebalancée par la diminution du solde moyen des parts en circulation du Fonds en raison du rachat et de l'annulation de 10 630 000 parts du Fonds dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur du 28 février 2007 au 27 février 2008.

Nous sommes entièrement dépendants des distributions de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour verser nos distributions. Veuillez vous reporter au rapport de gestion du deuxième trimestre de 2008 de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour une analyse de ses distributions.

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
Total de l'actif	4 259,4 \$	4 324,1 \$
Total du passif	31,0 \$	30,2 \$
Avoir des porteurs de parts	4 228,4 \$	4 293,9 \$

Actif et passif

Au 30 juin 2008, notre actif était principalement composé de notre participation indirecte dans Placements Bell Aliant, s.e.c. ainsi que des distributions et des autres montants à recevoir de cette dernière. Nous regroupons habituellement nos liquidités excédentaires avec celles de Bell Aliant, s.e.c. pour les investir dans des instruments négociables du marché monétaire à court terme. Par conséquent, le solde à payer à Bell Aliant, s.e.c. ou à recevoir de cette dernière fluctue au fil du temps en fonction de ces soldes en espèces. Au 30 juin 2008, il restait des billets de 2,3 M\$ à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. Ces billets à recevoir, avec les intérêts connexes de 3,25 % par année, sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Notre passif est constitué essentiellement des distributions à verser à nos porteurs de parts, qui se chiffraient à 30,7 M\$ au 30 juin 2008 et à 29,8 M\$ au 31 décembre 2007.

Parts du Fonds

Nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 28 février 2007, qui nous permettait de racheter, à l'occasion, jusqu'à 13 738 000 de nos parts en circulation, soit environ 10,0 % de notre flottant au 26 février 2007. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est arrivée à échéance le 27 février 2008. Les rachats en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été effectués contre espèces au prix du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. En 2008, aucun rachat n'a été effectué en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours du semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons racheté 6 776 400 parts pour un prix total de 208,5 M\$.

Au 30 juin 2008, 126 952 243 parts du Fonds étaient en circulation, soit 100 373 827 parts de société en commandite échangeables et 1 228 013 parts émises à la valeur nominale en vertu de notre régime de parts différées. Seule une tranche de 480 991 parts est considérée comme dilutive, et la tranche résiduelle est assujettie au respect de certains critères de rendement. Par conséquent, au 30 juin 2008, 227 807 061 parts du Fonds étaient en circulation après dilution totale. Au 30 juillet 2008, 126 976 823 parts du Fonds étaient en circulation.

Opérations entre apparentés

Tel qu'il a été mentionné précédemment à la rubrique « Au sujet de nos activités », nous détenons une participation indirecte de 82,5 % (81,5 % au 31 décembre 2007) dans Placements Bell Aliant, s.e.c. De plus, BCE et Bell Canada détiennent, directement et indirectement, 44,2 % (44,2 % au 31 décembre 2007) des parts du Fonds après dilution totale. Aucune modification n'a été apportée au cours du deuxième trimestre de 2008 à la convention des porteurs de titres conclue avec BCE.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons continué de prêter nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets. Les paiements sont exigés aux fins de l'exploitation, selon les besoins. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2008.

Principales conventions comptables et estimations comptables critiques

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, sauf en ce qui concerne l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'ICCA).

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté les dispositions du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes relatives aux informations qualitatives et quantitatives à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces changements à mesure qu'ils sont proposés et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les IFRS. Nous avons élaboré la démarche en quatre étapes suivante pour effectuer le passage aux IFRS :

- Première étape – sensibilisation et évaluation initiale
- Deuxième étape – évaluation détaillée
- Troisième étape – élaboration
- Quatrième étape – mise en œuvre

Les deux premières étapes englobent l'élaboration du plan et de la structure du projet initial, la formation et la réalisation d'études d'impact à l'égard des différents aspects de notre exploitation et de nos informations financières. Au cours de la troisième étape, nous commencerons à prendre des décisions en matière de conventions comptables en nous appuyant sur nos évaluations et nous élaborerons les plans de mise en application connexes, le cas échéant. La dernière étape correspond à l'étape de mise en œuvre réelle du passage aux IFRS. Selon notre échéancier provisoire, nous prévoyons franchir les deux premières étapes au cours de l'exercice 2008 et les deux dernières étapes d'ici le 31 décembre 2009, puis apporter de légers changements en 2010.

Au 30 juin 2008, la majeure partie de la première étape avait été franchie et nous en sommes actuellement à la deuxième étape, soit à l'évaluation de l'incidence que cette transition aura sur notre exploitation et notre information financière.

Gestion des risques

Pour une analyse des risques liés au Fonds, veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion au 31 décembre 2007 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de 2007. Pour une analyse des risques liés aux activités de Placements Bell Aliant, s.e.c., veuillez vous reporter à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c., qui sont mises à jour dans le rapport de gestion de Placements Bell Aliant, s.e.c. du premier et du deuxième trimestres de 2008.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tel qu'il est défini dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du semestre terminé le 30 juin 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	2,6 \$	2,1 \$
Distributions à recevoir		31,2	28,5
Sommes à recevoir d'apparentés		8,6	3,0
		42,4	33,6
Placements	2	4 217,0	4 290,5
Total de l'actif		4 259,4 \$	4 324,1 \$
Passif et avoir des porteurs de parts			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		0,3 \$	0,4 \$
Distributions à verser	6	30,7	29,8
		31,0	30,2
Avoir des porteurs de parts		4 228,4	4 293,9
Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts		4 259,4 \$	4 324,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

	Notes	Trimestres		Semestres	
		2008	2007	2008	2007
<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)</i>					
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	69,4 \$	46,8 \$	113,5 \$	121,6 \$
Autres produits		-	1,9	-	1,9
		69,4	48,7	113,5	123,5
Charges d'exploitation		0,9	2,3	2,0	3,2
		68,5	46,4	111,5	120,3
Intérêts débiteurs		-	0,9	-	2,0
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		68,5	45,5	111,5	118,3
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	2	(0,7)	212,2	(0,7)	216,6
Bénéfice net		67,8 \$	257,7 \$	110,8 \$	334,9 \$
Résultat par part	5				
Bénéfice de base lié aux activités poursuivies		0,54 \$	0,34 \$	0,88 \$	0,89 \$
Bénéfice de base lié aux activités abandonnées		(0,01)	1,59	(0,01)	1,63
Bénéfice de base		0,53 \$	1,93 \$	0,87 \$	2,52 \$
Bénéfice dilué lié aux activités poursuivies		0,54 \$	0,25 \$	0,88 \$	0,82 \$
Bénéfice dilué lié aux activités abandonnées		(0,01)	1,11	(0,01)	1,14
Bénéfice dilué		0,53 \$	1,36 \$	0,87 \$	1,96 \$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

	Note	Trimestres		Semestres	
		2008	2007	2008	2007
<i>(en millions de dollars)</i>					
Bénéfice net		67,8 \$	257,7 \$	110,8 \$	334,9 \$
Autres éléments du résultat étendu	2	2,1	5,0	0,4	7,9
Résultat étendu		69,9 \$	262,7 \$	111,2 \$	342,8 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés de l'avoir des porteurs de parts

(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 juin 2008

(en millions de dollars)

	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2007		4 184,0 \$	31,8 \$	640,4 \$	(531,9) \$	(30,4) \$	4 293,9 \$
Bénéfice net de la période		-	-	110,8	-	-	110,8
Distributions déclarées	6	-	-	-	(183,3)	-	(183,3)
Rachat de parts	3	(0,1)	-	-	-	-	(0,1)
Régime de parts différées	3, 7	0,1	6,6	-	-	-	6,7
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	0,4	0,4
Solde au 30 juin 2008		4 184,0 \$	38,4 \$	751,2 \$	(715,2) \$	(30,0) \$	4 228,4 \$

Pour la période terminée le 30 juin 2007

(en millions de dollars)

	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Avoir des porteurs de parts
Solde au 31 décembre 2006		4 140,7 \$	- \$	128,0 \$	(163,0) \$	- \$	4 105,7 \$
Bénéfice net de la période		-	-	334,9	-	-	334,9
Distributions déclarées	6	-	-	-	(188,9)	-	(188,9)
Emission de parts	3	394,0	-	-	-	-	394,0
Rachat de parts	3	(0,2)	-	-	-	-	(0,2)
Parts rachetées aux fins de leur annulation	3	(223,4)	14,9	-	-	-	(208,5)
Régime de parts différées		-	6,3	-	-	-	6,3
Ajustement de reclassement d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	0,6	-	(32,8)	(32,2)
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	7,9	7,9
Solde au 30 juin 2007		4 311,1 \$	21,2 \$	463,5 \$	(351,9) \$	(24,9) \$	4 419,0 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)	Notes	Trimestres		Semestres	
		2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		68,5 \$	45,5 \$	111,5 \$	118,3 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation	2	(69,4)	(46,8)	(113,5)	(121,6)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		0,7	(1,1)	1,6	0,4
		(0,2)	(2,4)	(0,4)	(2,9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Remboursement d'un emprunt à un apparenté		-	(200,9)	-	(200,9)
Produit d'un emprunt accordé par un apparenté		-	-	-	69,9
Rachat de parts aux fins d'annulation	3	-	(137,6)	-	(208,5)
Rachat de parts	3	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Achat de parts aux termes du régime de réinvestissement des distributions	3	(3,4)	(3,3)	(6,7)	(6,5)
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts		(88,7)	(91,2)	(175,7)	(180,0)
		(92,2)	(433,1)	(182,5)	(526,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Distributions en espèces reçues liées aux placements à la valeur de consolidation	2	93,8	102,3	183,4	195,4
Remboursement de capital		-	460,9	-	460,9
		93,8	563,2	183,4	656,3
Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités poursuivies					
		1,4	127,7	0,5	127,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		1,2	0,2	2,1	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		2,6 \$	127,9 \$	2,6 \$	127,9 \$
Renseignements supplémentaires					
Intérêts payés		- \$	0,9 \$	- \$	2,0 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

Notes complémentaires

(non vérifié)

30 juin 2008

Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales est une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale régie par les lois de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, modifiée et retraitée le 6 juillet 2006. Toute utilisation des termes « nous », « nos/notre » ou « le Fonds » fait référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales.

Par l'intermédiaire de Fiducie Placements Bell Aliant et de Fiducie Bell Nordiq, nous détenons une participation de 82,46 % dans Bell Aliant Communications régionales inc. et dans Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), qui consolide les filiales en exploitation du Fonds. Ces états financiers devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c. et avec les états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2008 de Placements Bell Aliant, s.e.c.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada), en utilisant les mêmes modes de présentation et méthodes comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles méthodes comptables présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 4 pour une analyse de la gestion de notre capital.

Impôts sur les bénéfices

À compter de 2011, nous serons assujettis à l'impôt au même titre qu'une société. Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, notre quote-part du revenu tiré des placements à la valeur de consolidation sera diminuée (augmentée) des charges (économies) d'impôts futurs afin de tenir compte des conséquences fiscales futures prévues liées à notre quote-part dans les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les bilans de nos filiales et leur valeur fiscale, ainsi que des économies d'impôts liées aux pertes de nos filiales qui seront, de façon plus probable qu'improbable, réalisées et reportées au cours des exercices futurs de façon à diminuer les impôts sur les bénéfices. Les impôts futurs sont calculés en fonction des taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts devraient se résorber. Pour ce qui est du Fonds, seuls les écarts temporaires devant se résorber après le 1^{er} janvier 2011 sont pris en considération lors du calcul de la charge (l'économie) d'impôts futurs.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

Dépendance économique

Nous dépendons économiquement de Placements Bell Aliant, s.e.c. Notre capacité à verser les distributions est entièrement tributaire des distributions que nous recevons de Placements Bell Aliant, s.e.c. D'importants événements ou opérations touchant Placements Bell Aliant, s.e.c. pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité à verser des distributions.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

2. PLACEMENTS

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
Placements Bell Aliant, s.e.c.	4 217,0 \$	3 763,0 \$
Télébec et NorthernTel	-	527,5
	4 217,0 \$	4 290,5 \$

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation de 36,7 % dans Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) à Placements Bell Aliant, s.e.c. contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. Étant donné que notre participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable de 527,5 M\$ moins un ajustement de l'amortissement notionnel de 14,0 M\$ relatif à l'achèvement de la répartition du prix d'achat notionnel et à d'autres charges mineures. En outre, un ajustement aux fins de la comptabilisation d'une économie d'impôts futurs liée à notre quote-part de 36,7 % dans des écarts temporaires étant censés se résorber après le 1^{er} janvier 2011 de Télébec et de NorthernTel a accru notre compte de placement de 8,8 M\$. Ces ajustements ont été constatés dans le revenu tiré de notre placement à la valeur de consolidation dans Placements Bell Aliant, s.e.c. pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

Le tableau qui suit présente le revenu tiré des placements à la valeur de consolidation et les autres éléments du résultat étendu liés à nos placements, ainsi que les distributions déclarées et reçues à l'égard des placements à la valeur de consolidation :

<i>(en millions de dollars)</i>	2008			2007		
	Placements Bell Aliant, s.e.c.	Télébec et NorthernTel	Total	Placements Bell Aliant, s.e.c.	Télébec et NorthernTel	Total
Pour les semestres terminés les 30 juin						
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation – activités poursuivies	113,5 \$	-	113,5 \$	104,3 \$	17,3 \$	121,6 \$
Revenu tiré des placements à la valeur de consolidation – activités abandonnées	(0,7)	-	(0,7)	216,6	-	216,6
Autres éléments du résultat étendu	0,4	-	0,4	7,9	-	7,9
Distributions déclarées	186,1	-	186,1	181,1	19,1	200,2
Distributions reçues	183,4	-	183,4	179,5	15,9	195,4

3. CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS

Parts émises et en circulation

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 30 juin 2008		Au 31 décembre 2007	
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts	126 952 243	4 184,0 \$	126 949 663	4 184,0 \$
Parts à droit de vote spécial	100 373 827	-	100 373 827	-
		4 184,0 \$		4 184,0 \$

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

3. CAPITAL DES PORTEURS DE PARTS (suite)

Parts émises et en circulation (suite)

Le tableau suivant détaille la variation de nos parts émises et en circulation :

Pour les semestres terminés les 30 juin <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2008	2007
	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts du Fonds au début	126 949 663	4 184,0 \$
Émission de parts en contrepartie des actifs et des passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq	-	-
Parts du régime de parts différées exercées (note 7)	4 397	0,1
Rachat de parts	(1 796)	(0,1)
Ajustement lié aux fractions de parts	(21)	-
Parts rachetées aux fins d'annulation	-	-
Parts du Fonds à la fin	126 952 243	4 184,0 \$

Le 28 février 2007, nous avons amorcé une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités qui nous permettait de racheter de temps à autre au cours du marché des parts du Fonds en circulation contre un montant en espèces jusqu'à concurrence d'un nombre de 13 738 000 parts, ce qui représentait environ 10,0 % de notre flottant en circulation au 26 février 2007. L'OPRA est arrivée à échéance le 27 février 2008, et s'est traduite par notre rachat d'un nombre de parts total de 10 630 000. Les rachats en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été effectués contre espèces au prix du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Aucun rachat n'a été effectué dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités en 2008. Au cours du semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons racheté 6 776 400 parts pour un prix total de 208,5 M\$, ce qui a réduit notre capital déclaré de 223,4 M\$ et a accru notre surplus d'apport de 14,9 M\$.

Régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, nous avons acheté pour les porteurs de parts 125 662 parts et 263 197 parts, respectivement (122 509 parts et 253 549 parts, respectivement, au 30 juin 2007), sur le marché libre plutôt que de verser des distributions en espèces de 3,4 M\$ et de 6,7 M\$, respectivement (3,3 M\$ et 6,5 M\$, respectivement, au 30 juin 2007). De plus, relativement à des paiements en espèces facultatifs que nous avons reçus, nous avons acheté des parts supplémentaires d'un montant de 0,4 M\$ et de 1,0 M\$, respectivement (0,5 M\$ et 1,1 M\$, respectivement, au 30 juin 2007).

4. GESTION DU CAPITAL

Nous n'exerçons aucune activité à titre d'entreprise exploitée activement, nos activités se limitant en général à détenir des titres de nos entités émettrices comptabilisées à la valeur de consolidation. Nous détenons des placements indirects à la valeur de consolidation dans nos filiales en exploitation et nous ne contractons aucune dette pour financer ces placements. Par conséquent, notre structure du capital ne se compose que de l'avoir de nos porteurs de parts.

De plus, nous avons un petit montant d'actifs à court terme financé par notre passif à court terme puisque notre objectif est de gérer le calendrier des distributions en espèces reçues de nos entités émettrices comptabilisées à la valeur de consolidation ainsi que celui du paiement de nos charges d'exploitation et du versement de distributions à nos porteurs de parts. Afin d'effectuer des placements additionnels ou de gérer notre capital et la composition du revenu ayant trait aux distributions versées à nos porteurs de parts, nous examinons, de temps à autre, notre politique de distribution et pouvons la modifier, procéder à l'émission ou au rachat de parts ou remettre du capital à nos porteurs de parts.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

5. RÉSULTAT PAR PART

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres		Semestres	
	2008	2007	2008	2007
De base :				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	68,5 \$	45,5 \$	111,5 \$	118,3 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(0,7)	212,2	(0,7)	216,6
Bénéfice net	67,8 \$	257,7 \$	110,8 \$	334,9 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	126 952 226	133 199 607	126 951 819	132 961 258
Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,54 \$	0,34 \$	0,88 \$	0,89 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités abandonnées	(0,01)	1,59	(0,01)	1,63
Bénéfice de base par part	0,53 \$	1,93 \$	0,87 \$	2,52 \$
Dilué :				
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	68,5 \$	45,5 \$	111,5 \$	118,3 \$
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :				
Placements Bell Aliant, s.e.c.	15,3	8,3	26,6	23,7
Bell Aliant, s.e.c.	41,8	5,3	78,2	49,9
	125,6	59,1	216,3	191,9
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	(0,7)	212,2	(0,7)	216,6
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :				
Placements Bell Aliant, s.e.c.	(0,1)	48,2	0,1	49,2
	(0,8)	260,4	(0,6)	265,8
Bénéfice net dilué	124,8 \$	319,5 \$	215,7 \$	457,6 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	126 952 226	133 199 607	126 951 819	132 961 258
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :				
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c.	28 168 803	28 168 803	28 168 803	28 168 803
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	72 205 024	72 205 024	72 205 024	72 205 024
Parts différées dans le cadre du régime de rémunération à base de parts	480 991	322 831	480 991	322 831
	227 807 044	233 896 265	227 806 637	233 657 916
Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,55 \$	0,25 \$	0,95 \$	0,82 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	-	1,11	-	1,14
Bénéfice dilué par part	0,55 \$	1,36 \$	0,95 \$	1,96 \$

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

5. RÉSULTAT PAR PART (suite)

Les parts de société en commandite échangeables sont censées, dans la mesure du possible, être l'équivalent économique des parts du Fonds et, dans les calculs du bénéfice par part en 2008 présentés ci-dessus, sont antidilutives. Si les porteurs des parts de société en commandite échangeables souhaitent effectuer un échange contre des parts du Fonds, les distributions versées actuellement aux porteurs par Placements Bell Aliant, s.e.c. et par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.) nous seraient versées directement. Les parts différées dans le cadre des régimes de rémunération à base de parts, présentés à la note 7, qui sont liées à l'attribution de 2006 et à une tranche de l'attribution de 2007 sont dilutives.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par part)</i>	2008				2007
	Distributions mensuelles	Distributions par part		Distributions mensuelles	Distributions par part
Date de clôture des registres :			Date de clôture des registres :		
31 janvier	29,8 \$	0,2350 \$	31 janvier	31,4 \$	0,2283 \$
29 février	30,7	0,2417	28 février	32,3	0,2350
31 mars	30,7	0,2417	30 mars	32,3	0,2350
30 avril	30,7	0,2417	30 avril	31,3	0,2350
30 mai	30,7	0,2417	31 mai	30,9	0,2350
30 juin	30,7	0,2417	29 juin	30,7	0,2350
	183,3 \$	1,4435 \$		188,9 \$	1,4033 \$

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Régimes d'achat de parts des employés

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, 429 088 et 919 037 parts du Fonds, respectivement (394 224 et 961 040 parts, respectivement, au 30 juin 2007), ont été achetées sur le marché libre pour les employés de certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. à un coût totalisant 12,8 M\$ et 27,0 M\$, respectivement (12,4 M\$ et 28,9 M\$, respectivement, au 30 juin 2007). De ce total, une tranche de 2,3 M\$ et de 4,6 M\$, respectivement (2,7 M\$ et 5,1 M\$, respectivement, au 30 juin 2007), a été comptabilisée à titre de charge de rémunération dans certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. et la tranche restante a été fournie par des employés par l'intermédiaire de retenues de salaire, d'intérêts gagnés ou de distributions réinvesties dans les comptes du régime des employés.

FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

7. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS (suite)

Régime de parts différées

Le tableau qui suit présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues durant le trimestre :

Pour les semestres terminés les 30 juin	2008	2007
Parts différées en circulation, au début	794 980	-
Attribuées :		
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	-	316 717
Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010	-	453 742
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2008 à l'exercice 2010	411 768	-
Attribuées au moyen des distributions réinvesties	42 247	17 377
	1 248 995	787 836
Frappées d'extinction	(16 585)	(6 512)
Exercées (note 3)	(4 397)	-
Parts différées en circulation, à la fin	1 228 013	781 324
Parts différées acquises, à la fin	369 496	106 971

Pour le semestre terminé le 30 juin 2008, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 454 015 parts attribuées (787 836 au 30 juin 2007) s'établissait à 13,6 M\$, soit 30,05 \$ la part différée (23,0 M\$ ou 29,24 \$ la part différée au 30 juin 2007).

Étant donné que les parts différées seront réglées au moyen de parts du Fonds lorsqu'elles seront exercées, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, l'équivalent de la charge de rémunération de 2,9 M\$ et de 6,6 M\$, respectivement, comptabilisée par certaines filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. (1,9 M\$ et 6,3 M\$, respectivement, au 30 juin 2007). Nous avons émis 4 397 parts (néant au 30 juin 2007) sur le capital autorisé à une valeur de marché moyenne de 29,13 \$ la part (néant au 30 juin 2007) relativement à des parts différées exercées au cours de la période. Au moment de l'exercice, un montant de 0,1 M\$ a été reclassé du surplus d'apport au capital déclaré (néant au 30 juin 2007).

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 1^{er} janvier 2008, nous avons cédé notre participation de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec à Placements Bell Aliant, s.e.c. contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à la note 2.

Au cours du premier semestre de 2008, nous avons continué de prêter nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets. Des paiements sont exigés en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,21 % à 4,68 % par année, et se sont traduits par des intérêts créditeurs d'un montant négligeable. Au 30 juin 2008, Bell Aliant, s.e.c. devait un billet de 2,3 M\$, lequel porte intérêt au taux de 3,25 % par année. Ce solde est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2008

Le présent document vise à fournir un rapport de gestion sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, comparativement aux périodes correspondantes de 2007. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes les accompagnant pour la période terminée le 30 juin 2008, avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'avec le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion est daté du 5 août 2008 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Le terme « Aliant » fait référence à notre société remplacée, Aliant Inc., et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les compléments d'information ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Les informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur les attentes et sur les prévisions de la direction pour l'exercice 2008 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 5 août 2008. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; la dépendance envers les systèmes de TI, l'évolution de la technologie et l'évolution de la législation et de la réglementation. Certains de ces facteurs échappent presque totalement à notre contrôle. En outre, un certain nombre d'hypothèses ont été formulées relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risques, entre autres. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ou à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter notre Avis concernant les renseignements prospectifs daté du 5 février 2008 qui se trouve aux adresses www.bell.aliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs régionaux de services de télécommunications en Amérique du Nord, et nous exerçons nos activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de services de gestion des infrastructures, de solutions matérielles et de solutions technologiques avancées.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons les résultats financiers de ces sociétés en commandite ainsi que ceux d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités comme un seul secteur isolable, qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins d'évaluation du rendement et de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Au cours du deuxième trimestre de 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes ont continué d'élargir leur zone de services locaux dans notre territoire et ont lancé des campagnes publicitaires intensives qui mettaient notamment l'accent sur des offres de services groupés. À la fin du mois de juin 2008, les sociétés de câblodistribution concurrentes offraient des services téléphoniques à environ 54 % des foyers de notre territoire, soit une hausse comparativement à environ 51 % à la fin du mois de mars 2008. Nous nous attendons à un élargissement progressif et continu de la zone de couverture des concurrents. Compte tenu de cette concurrence accrue, le nombre de nos clients des services locaux d'accès au réseau a diminué, comme il est présenté plus en détail à la rubrique « Résultats d'exploitation ».

Pour lutter contre la pression exercée par les concurrents, nous continuons d'améliorer nos produits et nos services, de promouvoir nos forfaits de services groupés et d'innover avec les clients de façon à fournir des solutions complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Priorités et stratégie pour 2008 » pour obtenir plus de détails.

Modifications de réglementation en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. Veuillez vous reporter à nos rapports de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 pour une analyse complète des modifications de réglementation qui sont survenues en 2007 et au cours de la période allant jusqu'au 6 mai 2008. Les modifications de réglementation qui ont eu lieu au cours du deuxième trimestre de 2008 et au cours de la période allant jusqu'au 5 août 2008 inclusivement et qui ont une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Abstention de réglementation

Depuis juillet 2007, le CRTC a accordé une abstention de réglementation à l'égard des services téléphoniques locaux dans plusieurs collectivités des six provinces où nous exerçons des activités, ce qui a accru notre marge de manœuvre commerciale de façon importante. À la fin du mois de juin 2008, l'abstention de réglementation avait été accordée dans 150 circonscriptions de services résidentiels et dans 37 circonscriptions de services commerciaux.

Tarifs

En 2007, certaines parties ont déposé une requête auprès du Cabinet fédéral demandant que la Décision de télécom 2007-27, qui établit un nouveau cadre de tarification des services de télécommunications réglementés, soit de nouveau portée à l'attention du CRTC aux fins de réévaluation des aspects de la décision autorisant l'augmentation des tarifs des téléphones publics. Une requête distincte a été déposée auprès du Cabinet fédéral demandant au gouverneur en conseil d'annuler la Décision 2007-27 puisqu'elle établit différentes règles de tarification des services locaux résidentiels de base dans les zones de desserte à coûts élevés. Le 17 avril 2008, le gouverneur en conseil a rejeté les deux requêtes, confirmant notre réponse selon laquelle la Décision 2007-27 est en harmonie avec les objectifs du cadre réglementaire des télécommunications au Canada et avec les instructions en matière de politique de 2006 du Cabinet fédéral.

Examen des services de gros

Le 20 juin 2008, la Cour d'appel fédérale a rejeté les requêtes datées du 1^{er} avril 2008 de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), de Bell Canada, de Saskatchewan Telecommunications et de Télébec visant l'autorisation d'en appeler de la Décision de télécom 2008-17, qui établit un nouveau cadre de réglementation des services de gros.

Par l'intermédiaire d'une série de requêtes déposées le 15 mai 2008, Bell Aliant, s.e.c., de même que Bell Canada, Saskatchewan Telecommunications et Télébec, a demandé que le CRTC réexamine et modifie certains aspects de la Décision 2008-17. Les requérants ont demandé qu'un certain nombre de modifications soient apportées à la décision afin de favoriser une plus grande flexibilité et de tenir compte des réalités du marché en ce qui concerne les services d'accès aux lignes numériques à paires asymétriques (LNPA) de gros et d'autres services de gros. Les requérants ont également déposé une proposition de cadre d'abstention de réglementation à l'égard de tous les nouveaux services de gros non essentiels, à l'exception des services non essentiels que le CRTC a désignés comme des services de bien public ou d'interconnexion. De plus, dans le cadre de deux requêtes distinctes, des concurrents ont demandé que des modifications opposées soient apportées à l'égard de certains aspects de la Décision 2008-17 de façon à reclasser tous les services de ligne d'abonné numérique de gros et les services Ethernet comme des services essentiels et à rétablir leurs tarifs à ce titre, et ont demandé que le CRTC exige que les entreprises de services téléphoniques titulaires soient tenues d'offrir des services de ligne d'abonné numérique de gros à des vitesses équivalentes à celles de tous les services Internet de détail qu'elles offrent ou de déterminer dans quelles circonstances ces services devraient être rendus accessibles aux concurrents. Nous continuons d'évaluer la décision et nous ne sommes pas en mesure à l'heure actuelle d'estimer l'incidence de la Décision de télécom 2008-17 sur nos activités.

Commissaire aux plaintes relatives aux services de télécommunications (CPRST)

Le 30 mai 2008, le CRTC a réexaminé et modifié certains aspects d'une décision rendue antérieurement, en vertu de laquelle la gouvernance et la structure du CPRST avaient été approuvées. Le CRTC a maintenu les exigences en matière d'adhésion obligatoire de la part de tous les fournisseurs de services dont les produits annuels sont supérieurs à 10 M\$, mais uniquement pour une période de trois ans, après quoi l'adhésion obligatoire sera réexaminée. Le CRTC a également clarifié les circonstances dans lesquelles le CPRST peut imposer des mesures correctrices relativement à des plaintes de la part de consommateurs et certains aspects liés à l'attribution de compensations monétaires.

Autres faits nouveaux

Le CRTC a entrepris trois autres démarches pour examiner ses mesures réglementaires aux fins de conformité aux instructions en matière de politique du Cabinet fédéral :

- l'Avis public de télécom 2008-4, qui permettra d'examiner les exigences réglementaires afférentes au régime de qualité du service de détail dans les marchés ne faisant pas l'objet d'une abstention de la réglementation;
- l'Avis public de télécom 2008-5, qui permettra d'examiner la pertinence du critère d'imputation concernant les services de détail ainsi que des méthodes d'établissement des coûts concernant les services de gros existants;
- l'Avis public de télécom 2008-7, qui permettra d'examiner les mesures de réglementation afférentes à la communication de renseignements aux clients, y compris les renseignements obligatoires dans les annuaires, les encarts de facturation et le matériel promotionnel.

Le 10 juin 2008, le CRTC a amorcé un processus visant à aborder les questions relatives à l'accessibilité des services de télécommunications et de radiodiffusion pour les personnes handicapées.

Le 15 mai 2008, le CRTC a publié un Avis public de radiodiffusion en vertu duquel il demande des commentaires sur la portée des futures délibérations sur la radiodiffusion canadienne dans les nouveaux médias afin d'établir si le contexte de radiodiffusion dans les nouveaux médias contribue suffisamment à la réalisation des objectifs de la politique de radiodiffusion canadienne et si la radiodiffusion dans les nouveaux médias devrait continuer de faire l'objet d'une abstention de réglementation en matière de radiodiffusion comme l'avait déterminé la décision de 1999 du CRTC. Le CRTC considère que la radiodiffusion dans les nouveaux médias désigne la distribution audio ou vidéo de contenu à l'aide de nouvelles technologies comme Internet ou les appareils portables. Conjointement avec l'Avis public, le CRTC a publié un rapport de recherche, intitulé « Perspectives sur la radiodiffusion canadienne par les nouveaux médias ». Entre autres aspects, le rapport de recherche soulève des questions sur le caractère adéquat ou non des mécanismes de financement de la création et de la promotion du contenu canadien de radiodiffusion dans les nouveaux médias, y compris la contribution financière directe éventuelle de la part des groupeurs de contenu, des fournisseurs de services Internet et des exploitants de ports d'entrée.

Bien que les faits récents en matière de réglementation aient permis de donner aux entreprises de services locaux titulaires (ESLT) plus de flexibilité pour exercer une concurrence, il existe un risque que les décisions futures du CRTC relativement aux services réglementés donnent lieu à des obligations additionnelles.

Transformation de BCE en société fermée

Comme il a été annoncé le 30 juin 2007, notre principal porteur de parts, BCE Inc. (BCE), a conclu une entente définitive visant son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc., Madison Dearborn Partners, LLC et Merrill Lynch Global Private Equity. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourrait avoir ce transfert de propriété de BCE sur notre organisation.

Changements apportés au conseil d'administration

Dans le communiqué de presse du Fonds daté du 11 juillet 2008, il a été annoncé que MM. George Cope, Siim Vanaselja et David Wells remplaceront MM. Michael Sabia, Lawson Hunter et Patrick Pichette à titre de membres du conseil d'administration de notre commandité et de nos principales filiales en exploitation, et que M. Cope a été nommé président de ces conseils.

Planification en vue des futures modifications fiscales

Par suite des modifications annoncées le 31 octobre 2006 par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi de l'impôt touchant les fiducies de revenus cotées ou négociées en Bourse comme le Fonds, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société au taux d'imposition fédéral/provincial harmonisé qui, selon nous, s'établira entre 25,0 % et 30,0 % de notre revenu imposable. Bien qu'il soit encore trop tôt pour déterminer les répercussions qu'auront ces changements sur nos flux de trésorerie après l'exercice 2010, nous continuons d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que les impôts en espèces auront sur les distributions que nous verserons aux porteurs de parts et que nous serons ultimement en mesure de verser aux porteurs de parts du Fonds. Ces options comprennent entre autres : la planification en vue de préserver ou d'augmenter nos reports de pertes fiscales en avant ainsi que les autres déductions fiscales ou crédits d'impôt pour utilisation après 2010 de façon à réduire le revenu imposable ou les impôts en espèces qu'il faudrait autrement payer; la consolidation de notre situation financière, notamment la réduction du déficit de nos régimes de retraite, de façon à favoriser une souplesse accrue de notre future politique de distribution et de celle du Fonds; l'investissement dans des mesures favorisant la productivité de façon à réduire nos charges globales et à fournir un apport positif à la croissance de nos flux de trésorerie futurs et l'utilisation des liquidités excédentaires au cours des périodes antérieures à 2011 pour racheter des parts du Fonds de façon à réduire les exigences futures en matière de distribution en espèces. Il n'est pas certain que ces mesures, si elles sont entreprises, nous permettront d'éviter une diminution de nos distributions en espèces par part et des distributions que le Fonds versera ultimement.

Le 14 juillet 2008, le ministère des Finances (le Ministère) a annoncé des propositions de modifications de *la Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la Loi de l'impôt) pour faciliter la conversion en société des fiducies de revenu existantes, telles que le Fonds, selon un mécanisme à imposition différée (les règles de conversion). Ces règles de conversion, qui seront applicables jusqu'en janvier 2013, étaient attendues, et elles respectent l'engagement pris par le Ministère lorsqu'il a annoncé de nouvelles règles fiscales à l'égard des fiducies de revenu au mois d'octobre 2006, soit d'offrir aux fiducies de revenu existantes des options de conversion en société efficaces sur le plan fiscal.

Les règles de conversion proposées autoriseraient deux stratégies de conversion de base efficaces sur le plan fiscal. De façon générale, les fiducies de revenu pourraient se convertir i) soit en faisant en sorte que leurs porteurs de parts échangent directement leurs parts de fiducie de revenu en actions d'une société canadienne (méthode de l'échange), ii) soit en rachetant les parts de fiducie de revenu en circulation au moyen de la distribution aux porteurs de parts d'actions d'une société canadienne connexe détenant directement ou indirectement l'entreprise (méthode de la distribution). Les règles de conversion permettraient une rationalisation plus approfondie de la structure en autorisant la dissolution de la fiducie de revenu et de certaines fiducies filiales avec report d'impôt. Selon ces deux méthodes, la conversion s'effectue avec report d'impôts tant pour les fiducies que pour leurs porteurs de parts sans qu'un choix fiscal ne soit requis.

Les règles de conversion sont complexes et techniques, et le ministère fédéral des Finances a proposé un certain nombre de choix pour la réalisation de la conversion. Par conséquent, nous étudierons attentivement notre situation particulière avant de déterminer si nous proposerons ou non une opération de conversion à nos porteurs de parts et, le cas échéant, nous étudierons attentivement la façon dont nous structurerons la conversion pour créer une société.

Principaux changements de direction

Les principaux changements de direction suivants ont été annoncés dernièrement :

- M. Stephen Wetmore quittera son poste de président et chef de la direction avec prise d'effet le 31 décembre 2008;
- M. Frank Fagan, qui agissait à titre de chef de l'exploitation, a pris sa retraite;
- M^{me} Karen Sheriff, qui agissait à titre de présidente, Petites et moyennes entreprises, de Bell Canada, a été nommée chef de l'exploitation.

Pour de plus amples renseignements sur ces changements, veuillez vous reporter aux communiqués de presse que nous avons publiés au cours du trimestre qui peuvent être consultés sur notre site Web à l'adresse www.bell.aliant.ca ainsi qu'à l'adresse www.sedar.com.

Revue du deuxième trimestre

Sommaire des résultats

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Produits d'exploitation	823,0 \$	804,0 \$	2,4	1 667,9 \$	1 638,1 \$	1,8
BAIIA ¹	361,7 \$	356,3 \$	1,5	715,1 \$	704,3 \$	1,5
Bénéfice d'exploitation ¹	162,1 \$	54,1 \$	199,6	316,1 \$	224,2 \$	41,0
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	85,2 \$	43,7 \$	95,0	159,5 \$	125,9 \$	26,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(0,8) \$	261,5 \$	n.s.	(10,8) \$	267,8 \$	n.s.
Bénéfice net	84,4 \$	305,2 \$	(72,3)	148,7 \$	393,7 \$	(62,2)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, les produits d'exploitation ont augmenté de 2,4 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. La croissance des produits tirés des services de données et Internet, des services sans fil et des services et des solutions matérielles de TI a plus que contrebalancé le recul des produits tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et des autres produits. Le BAIIA a augmenté de 5,4 M\$, ou 1,5 %, étant donné que la majeure partie de la croissance des produits d'exploitation a généré des marges plus faibles qui n'ont pas été entièrement contrebalancées par les mesures favorisant la productivité à l'égard des charges.

Le bénéfice d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2008 a augmenté de 108,0 M\$ comparativement au deuxième trimestre de 2007, étant donné que le résultat de 2007 comprenait un ajustement non récurrent de 93,5 M\$ au titre de l'amortissement provenant d'exercices antérieurs par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et du Groupe Bell Nordiq inc. (l'acquisition fait partie des opérations de 2006 qui sont désignées comme le « plan d'arrangement » ou l'« arrangement ») et que le vieillissement de nos immobilisations amortissables au deuxième trimestre de 2008 s'est traduit par une baisse de l'amortissement comparativement au deuxième trimestre de 2007. En outre, au cours du deuxième trimestre, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué de 3,5 M\$ en raison de l'augmentation du taux moyen que nous utilisons pour actualiser nos obligations depuis le 31 décembre 2007. Lorsqu'on compare les résultats du semestre terminé le 30 juin 2008 à ceux du semestre terminé le 30 juin 2007, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 41,0 %, ce qui traduit l'incidence de la répartition du coût d'acquisition mentionnée précédemment et la diminution de 8,2 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 41,5 M\$ comparativement au deuxième trimestre de 2007, étant donné que l'accroissement du bénéfice d'exploitation a été légèrement contrebalancé par la baisse de l'économie d'impôts futurs et l'augmentation de la part des porteurs sans contrôle. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du deuxième trimestre de 2008 a diminué de 262,3 M\$ comparativement au deuxième trimestre de 2007 étant donné que le résultat de 2007 comprenait un montant de 260,5 M\$ lié aux résultats et au gain à la vente d'Aliant Directory Services (ADS), cette vente ayant pris effet le 30 avril 2007. Le résultat du deuxième trimestre de 2008 tient compte d'une perte nette de 0,8 M\$ à l'égard d'Atlantic Mobility Products (AMP), qui est maintenant présentée à titre d'activité abandonnée. La diminution de 245,0 M\$ du bénéfice net pour le semestre terminé le 30 juin 2008 comparativement au semestre terminé le 30 juin 2007 s'explique principalement par ces activités abandonnées.

Liquidités distribuables

Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent le rendement de nos liquidités et de celles du Fonds.

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Liquidités distribuables ¹	183,3 \$	162,2 \$	13,0	390,1 \$	354,3 \$	10,1
Distributions en espèces déclarées ²	165,0 \$	163,5 \$	0,9	327,8 \$	329,7 \$	(0,6)

1. Les liquidités distribuables ne constituent pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.

Au deuxième trimestre de 2008, les liquidités distribuables ont augmenté de 21,1 M\$, ou 13,0 %, comparativement au deuxième trimestre de 2007. L'augmentation est principalement attribuable à la diminution de 15,9 M\$ des dépenses en immobilisations au deuxième trimestre de 2008 compte tenu du calendrier des dépenses et de la réduction du programme prévu en 2008 comparativement à 2007, ainsi qu'à la hausse de 5,4 M\$ du BAIIA. La diminution, au deuxième trimestre de 2008, des charges du Fonds et des coûts financiers comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent a également fourni un apport aux liquidités distribuables. Ces apports ont été partiellement contrebalancés par la diminution des liquidités distribuables provenant des activités abandonnées en raison de la cession d'ADS au mois d'avril 2007.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables pour les deuxièmes trimestres et les premiers semestres de 2008 et de 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées pour les différentes périodes. En outre, nous présentons les liquidités distribuables normalisées, comme elles sont définies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA).

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	346,1 \$	331,0 \$	4,6	580,7 \$	581,3 \$	(0,1)
Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées	1,3	2,7	(51,9)	2,8	12,6	(77,8)
Dépenses en immobilisations	(127,5)	(143,4)	(11,1)	(222,6)	(258,7)	(14,0)
Liquidités distribuables normalisées ¹	219,9 \$	190,3 \$	15,6	360,9 \$	335,2 \$	7,7
Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	(39,7)	(28,7)	38,3	25,6	8,9	187,6
Autres ajustements	3,1	0,6	n.s.	3,6	10,2	(64,7)
Liquidités distribuables ¹	183,3 \$	162,2 \$	13,0	390,1 \$	354,3 \$	10,1
Bénéfice net	84,4 \$	305,2 \$	(72,3)	148,7 \$	393,7 \$	(62,2)
Distributions en espèces déclarées ²	165,0 \$	163,5 \$	0,9	327,8 \$	329,7 \$	(0,6)
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	182,4 \$	170,2 \$	7,2	255,7 \$	264,2 \$	(3,2)
Excédent (insuffisance) du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(80,6) \$	141,7 \$	n.s.	(179,1) \$	64,0 \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.
2. Les distributions déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts, par Bell Aliant, s.e.c. et Placements Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Au deuxième trimestre de 2008, les liquidités distribuables normalisées ont enregistré une hausse de 29,6 M\$, ou 15,6 %, comparativement au trimestre correspondant de 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, laquelle a été stimulée par l'accroissement du bénéfice net lié aux activités poursuivies et par les liquidités supplémentaires découlant des variations du fonds de roulement, conjugués à la diminution des dépenses en immobilisations.

Bien que les besoins en fonds de roulement en espèces fluctuent au cours de l'exercice, ils doivent refléter notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul de nos liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Cependant, ces fluctuations sont prises en compte dans la définition des liquidités distribuables normalisées proposée par l'ICCA.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et de nos liquidités distribuables tient compte des dépenses en immobilisations. Les dépenses en immobilisations pour le deuxième trimestre de 2008 ont représenté 15,5 % des produits d'exploitation, soit un résultat aligné sur notre cible annuelle de 14,5 % à 15,5 %. Nous sommes déterminés à maintenir et à améliorer les actifs liés à nos réseaux de façon à soutenir la demande croissante de services de protocole Internet (IP) à large bande. Nos anciennes activités de téléphonie et autres activités connexes continuent à constituer notre assise et, malgré les récents progrès et améliorations technologiques en matière de durée de vie utile et de capacité productive de nos actifs de télécommunication, les investissements de maintien sont demeurés relativement stables au fil du temps. Les dépenses en immobilisations de 2007 comprenaient des dépenses additionnelles à l'égard de nos investissements accélérés dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds. Nous continuons d'effectuer de tels investissements en 2008, mais à un rythme plus normal.

Les distributions en espèces déclarées au deuxième trimestre de 2008 ont représenté 90,0 % des liquidités distribuables, comparativement à 100,8 % au trimestre correspondant de 2007, soit un résultat reflétant notre ratio de distribution cible annuel de 90,0 %.

Priorités et stratégie pour 2008

Expérience client supérieure

Offrir une expérience client supérieure représente la pierre angulaire de notre stratégie et nous croyons que pour créer celle-ci, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe et être reconnu pour notre engagement soutenu envers la collectivité. L'appui de notre personnel et notre engagement envers l'amélioration des processus internes devraient nous permettre de réaliser cette priorité stratégique.

Service à la clientèle

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2008, diverses améliorations des processus nous ont permis d'augmenter de 5,3 % le nombre de problèmes réglés en 48 heures ou moins et d'accroître de 2,9 % la satisfaction de la clientèle à l'égard des dates de rendez-vous comparativement au semestre correspondant de l'exercice précédent.

De nombreuses initiatives en matière de système et de réseau ont été réalisées pour stimuler les améliorations du service à la clientèle, notamment les suivantes : lancement d'un nouvel outil pour les agents de service à la clientèle, qui procure un aperçu des produits et des services offerts à chaque client en un coup d'œil et qui favorise la vente de produits et de services de gamme supérieure et les ventes croisées; élargissement de la portée d'un nouveau système de gestion et d'affectation des installations en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, qui nous a permis de récupérer et de réaffecter des milliers de ports Internet haute vitesse et nous place en bonne position pour gérer plus efficacement les installations liées aux nouvelles technologies; enfin, élargissement de la capacité et de la redondance du réseau entre Sault Ste. Marie et Sudbury.

Nous sommes d'avis que le dévouement et l'engagement de nos employés envers nos clients assurent notre succès comme entreprise et définissent ce que nous sommes. Au cours du deuxième trimestre de 2008, la Contact Centre World Organization nous a attribué le titre de la meilleure entreprise en Amérique du Nord pour les ventes et le service de départ, et quatre de nos employés ont été classés parmi les employés les plus performants dans le secteur international du service à la clientèle.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Nous continuons d'élaborer et de mettre sur le marché des produits et services novateurs au moyen d'offres groupées qui procurent une valeur, qui sont pratiques et faciles à utiliser par les clients et qui représentent un avantage concurrentiel pour les entreprises.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons lancé quatre nouveaux services dans le Canada atlantique, soit la Messagerie vocale en ligne, qui permet à nos clients de rester branchés à leur messagerie personnelle en tout temps lorsqu'ils disposent d'un accès à leurs courriels et le Coffre-fort personnel, un produit sécurisé en ligne qui permet de stocker, de gérer, de consulter et de partager des photos, de la musique, des vidéos ainsi que d'autres fichiers à n'importe quel moment et à partir de n'importe quel endroit. Nous avons également lancé les Aubaines en Atlantique, un cybermarché conçu pour aider nos entreprises clientes à faire la promotion de leurs produits auprès de milliers de foyers du Canada atlantique, ainsi que le Centre d'apprentissage d'Aliant, un service de bibliothèque en ligne offrant plus de 2 000 titres sur l'éducation, le style de vie et les affaires. Nous avons perfectionné notre service TV Aliant en améliorant la stabilité et la clarté de l'image numérique et en rendant le service accessible à un maximum de trois téléviseurs par foyer d'abonnés. Nous avons poursuivi l'élargissement de la zone de couverture des services Internet haute vitesse dans toutes les régions que nous desservons et l'implantation de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds, et nous offrons maintenant des services de télévision sur IP et d'autres services améliorés à environ 205 000 foyers du Canada atlantique.

En Ontario et au Québec, nous avons lancé plusieurs nouveaux services, notamment Start Surfing Sooner, un programme qui simplifie la création de comptes Internet pour les nouveaux usagers, Foulejeux jeunesse (foulejeux-jeunesse.ca), un site Web offrant des jeux, des vidéos et des illustrés pour les enfants, Boutique vidéo Bell (boutiquevideobell.ca), un site offrant la vente et la location de films et d'émissions de télévision. Nous avons également élargi notre service de courriel Web, qui procure aux clients des régions desservies par NorthernTel en Ontario et aux clients de Cablevision au Québec un accès à leurs courriels par l'intermédiaire de toute connexion Internet.

Engagement envers la collectivité

Nous croyons que le succès et la croissance soutenus de notre entreprise vont directement de pair avec le bien-être des collectivités que nous servons. Nous avons poursuivi l'application de notre programme d'investissement dans les collectivités en concentrant nos efforts localement. Au cours du deuxième trimestre, nos principales initiatives comprenaient un engagement de 115 000 \$ envers Keeping Families Connected pour promouvoir la santé des enfants du Canada atlantique par l'intermédiaire du centre de soins de santé IWK et de l'hôpital Janeway, notre engagement envers la marche Aliant pour Jeunesse, J'écoute dans le cadre de laquelle nos employés, les bénévoles des Pionniers d'Aliant et nos retraités des six provinces ont recueilli plus de 100 000 \$, ainsi que notre engagement à devenir le commanditaire officiel des communications de Young Adult Cancer Canada.

Efficiences opérationnelles

Nous gérons énergiquement notre structure de coûts pour accroître nos liquidités distribuables et procurer une valeur à nos porteurs de parts et, ultimement, aux porteurs de parts du Fonds. Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons réalisé des économies additionnelles de 28,4 M\$ au chapitre de la productivité grâce à des améliorations des processus, des systèmes et de la technologie, au remplacement d'infrastructures et à la consolidation des activités. Ces économies au chapitre de la productivité nous ont permis d'augmenter le BAIIA du deuxième trimestre de 2008 comparativement au trimestre correspondant de 2007, et ce, malgré l'évolution de la composition des produits.

Résultats d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Services locaux et d'accès	351,8 \$	360,3 \$	(2,4)	698,3 \$	715,2 \$	(2,4)
Services interurbains	112,8	118,5	(4,8)	225,5	233,7	(3,5)
Services de données et Internet	197,7	183,9	7,5	391,8	370,7	5,7
Services et solutions matérielles de TI	87,1	64,0	36,1	201,4	161,7	24,6
Services sans fil	19,5	15,5	25,8	37,4	30,1	24,3
Autres produits	54,1	61,8	(12,5)	113,5	126,7	(10,4)
Produits d'exploitation	823,0 \$	804,0 \$	2,4	1 667,9 \$	1 638,1 \$	1,8
Charges d'exploitation	461,3	447,7	3,0	952,8	933,8	2,0
BAIIA ¹	361,7 \$	356,3 \$	1,5	715,1 \$	704,3 \$	1,5
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	24,8	28,3	(12,4)	49,6	57,8	(14,2)
Amortissement	174,8	273,0	(36,0)	349,3	420,9	(17,0)
Frais de restructuration et autres frais	–	0,9	(100,0)	0,1	1,4	(92,9)
Bénéfice d'exploitation ¹	162,1 \$	54,1 \$	199,6	316,1 \$	224,2 \$	41,0
Autres charges	0,6	0,4	50,0	2,5	2,6	(3,8)
Intérêts débiteurs	39,7	41,7	(4,8)	79,3	81,0	(2,1)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(5,2)	(47,3)	(89,0)	(3,4)	(52,5)	(93,5)
Part des porteurs sans contrôle	41,8	15,6	167,9	78,2	67,2	16,4
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	85,2 \$	43,7 \$	95,0	159,5 \$	125,9 \$	26,7
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(0,8)	261,5	n.s.	(10,8)	267,8	n.s.
Bénéfice net	84,4 \$	305,2 \$	(72,3)	148,7 \$	393,7 \$	(62,2)

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR au 30 juin 2008 ait diminué de 3,3 % comparativement au 30 juin 2007, les programmes visant à contrebalancer ce recul ont permis de limiter à 2,4 % pour le deuxième trimestre de 2008 la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport au trimestre correspondant de 2007.

Au 30 juin 2008, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,2 % au nombre enregistré au 30 juin 2007, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 1,2 % au nombre enregistré au 30 juin 2007. Cette diminution reflète les pertes au profit des concurrents découlant de l'élargissement de la zone de couverture des concurrents et du remplacement par d'autres services, y compris les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (voix sur IP).

Services interurbains

Au deuxième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 4,8 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Au deuxième trimestre de 2008, le nombre de minutes d'appels interurbains a diminué de 3,8 % comparativement au deuxième trimestre de 2007 en raison des pertes au profit de concurrents, du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et des services IP. Les clients ont eu tendance à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue pour un prix mensuel fixe. La diminution des produits d'exploitation tirés des appels interurbains au cours du deuxième trimestre de 2008 s'explique en partie par le recul de 21,5 % des paiements liés aux appels interurbains entrants de la part des autres entreprises de télécommunications, lequel est imputable au nombre moins élevé de minutes d'appels entrants sur notre territoire et à la baisse du tarif par minute.

Services de données et Internet

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, de téléchargement de musique, d'accès commuté rapide et de TV Aliant. Au deuxième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 7,5 % comparativement au trimestre correspondant de 2007 étant donné que le recul des produits d'exploitation liés aux services d'accès Internet commuté et aux anciens services de données a été plus que contrebalancé par la croissance des produits d'exploitation tirés des services Internet haute vitesse, des solutions de données améliorées et des services de télévision. Au 30 juin 2008, le nombre de clients du service Internet haute vitesse était de 13,1 % supérieur à celui enregistré au 30 juin 2007, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que commercial. La commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients, les hausses de prix ciblées et les offres promotionnelles limitées au cours du trimestre se sont traduites par des produits moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels de 35,71 \$ au deuxième trimestre de 2008, soit une hausse comparativement aux produits moyens de 35,17 \$ enregistrés au deuxième trimestre de 2007. Il s'agit du troisième trimestre consécutif au cours duquel les produits moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels augmentent. Au cours du deuxième trimestre de 2008, les produits tirés des services TV Aliant ont continué de s'accroître comparativement au trimestre correspondant de 2007, stimulés par la percée accrue des services de télévision sur IP dans le Canada atlantique.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels, des services de consultation en TI, des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels, ainsi que de services de gestion d'infrastructures, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique. Au deuxième trimestre de 2008, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI se sont accrus de 36,1 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Les produits tirés des services de TI ont augmenté de 23,6 %, grâce à un projet de TI d'envergure dans le secteur des soins de santé au Québec. Au deuxième trimestre de 2008, une croissance a également été enregistrée dans les marchés verticaux des soins de santé, de la défense et de l'aérospatiale comparativement au deuxième trimestre de 2007. Les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI ont augmenté de 45,6 % au deuxième trimestre de 2008, stimulés par une importante vente non récurrente conclue avec des clients clés.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de certains territoires que nous desservons en Ontario et au Québec. Au deuxième trimestre de 2008, les produits d'exploitation ont augmenté de 25,8 % comparativement au deuxième trimestre de 2007, en raison de la hausse de 24,6 % du nombre de clients des services sans fil et de 2,9 % du total des produits moyens par client.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits tirés de la gestion du savoir, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité. Au deuxième trimestre de 2008, les autres produits ont diminué de 12,5 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Cette diminution reflète une baisse de 36,0 % des produits d'exploitation tirés de l'impartition par suite de la cessation des activités liées à Bell Mobilité que nous exerçons en 2007, une baisse de 12,7 % des produits d'exploitation tirés de la location de matériel téléphonique et une baisse de 9,6 % des ventes de matériel commercial. Ces résultats sont représentatifs des fluctuations normales dans ce secteur.

Charges

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Coût des marchandises vendues	138,7 \$	121,1 \$	14,5	290,0 \$	277,0 \$	4,7
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	165,5	163,0	1,5	350,2	330,3	6,0
Frais de vente, généraux et administratifs	154,7	159,4	(2,9)	307,2	317,3	(3,2)
Impôts sur le capital	2,4	4,2	(42,9)	5,4	9,3	(41,9)
Charges d'exploitation	461,3 \$	447,7 \$	3,0	952,8 \$	933,9 \$	2,0

Au deuxième trimestre de 2008, les charges d'exploitation, exclusion faite de la charge nette au titre des avantages sociaux, ont augmenté de 3,0 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Nous avons poursuivi nos mesures favorisant la productivité tout au long du trimestre, et elles se sont traduites par une baisse de nos frais généraux, de vente et administratifs. La baisse des impôts sur le capital découle d'une réduction des taux provinciaux d'imposition sur le capital prévus par la loi, du transfert de notre capital imposable dans des provinces où les taux d'imposition sur le capital sont moins élevés et de la diminution de notre capital imposable comparativement au trimestre correspondant de 2007.

Le coût des marchandises vendues ainsi que les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation ont augmenté de 14,5 % et de 1,5 %, respectivement, lorsqu'on compare les résultats du deuxième trimestre de 2008 à ceux du deuxième trimestre de 2007. L'augmentation considérable des services et des solutions matérielles de TI observée au cours du deuxième trimestre de 2008 s'est traduite par une augmentation connexe des charges d'exploitation, notamment des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle à l'égard des services de TI et des coûts des marchandises vendues en raison des ventes de solutions matérielles. Depuis le début de l'exercice, le coût des marchandises vendues comparativement au dernier exercice reflète l'importante vente non récurrente de solutions matérielles de TI qui a eu lieu au deuxième trimestre de 2008, et les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation reflètent les hausses salariales annuelles et l'augmentation des activités d'impartition du premier trimestre de 2008.

Charge nette au titre des avantages sociaux

La charge nette au titre des avantages sociaux a diminué de 12,4 % au deuxième trimestre de 2008, essentiellement en raison de la baisse du coût des services rendus au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et de la baisse de l'amortissement des pertes actuarielles, lesquelles s'expliquent par la hausse du taux moyen utilisé pour actualiser nos obligations au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes complémentaires de retraite, qui est passé de 5,5 % par rapport à 5,3 % à l'exercice précédent.

Amortissement

L'amortissement a diminué de 98,2 M\$ lorsqu'on compare les résultats du deuxième trimestre de 2008 à ceux du deuxième trimestre de 2007. Cette diminution est essentiellement attribuable à un ajustement non récurrent d'un montant de 93,5 M\$ pour la période allant du 7 juillet 2006 au 31 mars 2007 qui avait été comptabilisé au deuxième trimestre de 2007 par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et du Groupe Bell Nordiq inc. En outre, au deuxième trimestre de 2008, l'âge de nos immobilisations amortissables a augmenté, ce qui s'est traduit par une baisse de la charge d'amortissement.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs, qui se sont établis à 39,7 M\$ au deuxième trimestre de 2008, ont enregistré une diminution d'environ 4,8 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le niveau d'endettement est demeuré pratiquement inchangé d'un exercice à l'autre, c'est plutôt la baisse des taux d'intérêt sur la tranche de la dette qui demeure assortie de taux variables qui explique cette diminution.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par l'intermédiaire des sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en sociétés par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. Notre économie d'impôts pour le deuxième trimestre de 2008 s'est chiffrée à 5,2 M\$, soit une diminution considérable comparativement à l'économie d'impôts de 47,3 M\$ enregistrée au trimestre correspondant de 2007. Cette diminution découle essentiellement de l'économie d'impôts futurs plus élevée de 44,1 M\$ enregistrée en 2007 par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition et du report de l'incidence des modifications des taux d'imposition ainsi que des déductions liées aux dépenses en immobilisations plus élevées aux fins fiscales au deuxième trimestre de 2008 comparativement à 2007.

Part des porteurs sans contrôle

Le 1^{er} janvier 2008, la participation indirecte de 36,7 % du Fonds dans Télébec et NorthernTel nous a été cédée contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2. Nous détenons maintenant une participation directe ou indirecte de 100,0 % dans Télébec et NorthernTel. Par conséquent, la part des porteurs sans contrôle que nous avons comptabilisée relativement à ce placement au 31 décembre 2007 a été éliminée. Pour plus de renseignements sur la cession de la participation indirecte du Fonds à notre intention, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008. La part des porteurs sans contrôle au 30 juin 2008 représente la participation de 36,1 % de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons comptabilisé dans nos résultats une part des porteurs sans contrôle de 41,8 M\$ comparativement à 15,6 M\$ au trimestre correspondant de 2007. L'augmentation de la part des porteurs sans contrôle dans nos résultats découle de la hausse du bénéfice d'exploitation au deuxième trimestre de 2008 comparativement au trimestre correspondant de 2007 et au premier trimestre de 2008, contrebalancée par l'élimination de la part des porteurs sans contrôle liée à Télébec et à NorthernTel. Les distributions déclarées par nos filiales au titre de la part des porteurs sans contrôle au deuxième trimestre de 2008 et au trimestre correspondant de 2007 se sont établies à 52,3 M\$ et à 60,5 M\$, respectivement. La diminution des distributions est imputable au paiement effectué par Télébec et NorthernTel à l'intention du Fonds d'un montant de 9,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2007, soit 19,5 M\$ pour le premier semestre de 2007, avant que la participation ne nous soit transférée et que l'élimination de la part des porteurs sans contrôle auparavant présentée ne soit éliminée.

Bénéfice net lié aux activités abandonnées

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du deuxième trimestre de 2008 reflète les résultats d'AMP. AMP avait conclu un arrangement avec Bell Canada en vertu duquel il était le distributeur exclusif des produits cellulaires dans le Canada atlantique. Cependant, Bell Canada a mis un terme à cet arrangement avec prise d'effet le 4 juillet 2008. La perte de ce contrat d'exclusivité se traduira par l'élimination de nos activités de distribution de gros de matériel et d'accessoires cellulaires. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2008, nous avons commencé à présenter AMP à titre d'activité abandonnée. Se reporter à la rubrique intitulée « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives » pour une analyse plus détaillée.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées du deuxième trimestre de 2007 reflétait les résultats d'AMP, de Salesbridge Canada Corp. (Salesbridge), qui est en voie d'être liquidée, et ceux d'ADS, qui a vendu ses actifs et ses activités au mois d'avril 2007.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 juin (en millions de dollars, à l'exception des montants par part et par action)	2006		2007				2008	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
	Produits d'exploitation	780,6 \$	816,8 \$	834,1 \$	804,0 \$	815,0 \$	826,8 \$	844,9 \$
BAIIA ¹	353,7 \$	361,8 \$	348,0 \$	356,3 \$	370,2 \$	367,4 \$	353,4 \$	361,7 \$
Bénéfice d'exploitation ¹	182,5 \$	183,9 \$	170,1 \$	54,1 \$	140,2 \$	142,9 \$	154,0 \$	162,1 \$
Bénéfice net (perte nette) :								
Activités poursuivies	2 928,9 \$	(133,8) \$	82,2 \$	43,7 \$	71,2 \$	115,8 \$	74,3 \$	85,2 \$
Activités abandonnées	6,7	6,8	6,3	261,5	2,0	1,6	(10,0)	(0,8)
Bénéfice net (perte nette)	2 935,6 \$	(127,0) \$	88,5 \$	305,2 \$	73,2 \$	117,4 \$	64,3 \$	84,4 \$
Bénéfice de base et dilué par part/action :								
Activités poursuivies	20,06 \$	(0,88) \$	0,54 \$	0,29 \$	0,48 \$	0,76 \$	0,40 \$	0,53 \$
Activités abandonnées	0,05	0,05	0,04	1,71	0,00	0,02	0,00	0,00
Bénéfice de base et dilué par part/action	20,11 \$	(0,83) \$	0,58 \$	2,00 \$	0,48 \$	0,78 \$	0,40 \$	0,53 \$
Liquidités distribuables ¹	185,9 \$	186,8 \$	192,1 \$	162,2 \$	177,6 \$	169,5 \$	206,8 \$	183,3 \$
Distributions en espèces déclarées	141,0 \$	153,8 \$	166,2 \$	163,5 \$	161,3 \$	160,1 \$	162,8 \$	165,0 \$

1. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.

Les résultats d'exploitation trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

2006

- Le troisième trimestre de 2006 correspond à la première période pour laquelle nous avons présenté des résultats depuis la conclusion du plan d'arrangement en vertu duquel la structure en fiducie de revenu du Fonds a été créée le 7 juillet 2006, et le bénéfice net de ce trimestre tient compte de certaines opérations dans le cadre de l'arrangement, y compris un gain de 1,95 G\$ à la vente des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., de même que d'un gain sur dilution de 1,0 G\$ résultant de l'arrangement.
- Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant réalisé au troisième trimestre.

2007

- Nous avons mené à terme la répartition du coût d'acquisition dans le cadre de l'arrangement au deuxième trimestre de 2007, ce qui s'est traduit par une augmentation de 125,3 M\$ de l'amortissement, dont une tranche de 62,0 M\$ est liée à la période allant du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006, une tranche de 31,5 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 mars 2007 et une tranche de 31,8 M\$ est liée à la période allant du 1^{er} avril 2007 au 30 juin 2007.
- Au deuxième trimestre de 2007, nous avons vendu les actifs nets et les activités d'ADS, ce qui a généré un montant de 258,2 M\$ représentant notre quote-part du gain après impôts, lequel a été inscrit dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.
- Nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité, dont le coût total s'est chiffré à 27,4 M\$ pour 2007. Les résultats du troisième trimestre comprenaient des frais de restructuration et d'autres frais de 20,8 M\$, et un montant additionnel de 5,2 M\$ a été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite.
- Nous avons enregistré une économie d'impôts futurs de 44,1 M\$ au deuxième trimestre de 2007, principalement en raison de l'incidence des modifications des taux d'imposition ainsi que de l'amortissement des actifs incorporels acquis dans le cadre de l'arrangement. Au quatrième trimestre, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,7 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.

2008

- Au cours du premier trimestre de 2008, nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition au titre d'AMP, qui est maintenant inscrite dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées.

Des détails sur nos résultats du deuxième trimestre de 2008 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats de chaque trimestre figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels respectifs qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bell.aliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2008	2007	Variation en %	2008	2007	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	346,1 \$	331,0 \$	4,6	580,7 \$	581,3 \$	(0,1)
Activités de financement	(223,6)	(732,5)	(69,5)	(374,4)	(766,2)	(51,1)
Activités d'investissement	(126,0)	57,5	n.s.	(248,7)	(257,6)	(3,5)
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(3,5) \$	(344,0) \$	(99,0)	(42,4) \$	(442,5) \$	(90,4)
Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	1,5	327,2	(99,5)	3,2	333,4	(99,0)
Diminution nette des flux de trésorerie du trimestre	(2,0) \$	(16,8) \$	(88,1)	(39,2) \$	(109,1) \$	(64,1)

n.s. non significatif

Nous avons enregistré des sorties nettes de 2,0 M\$ au deuxième trimestre de 2008, comparativement à 16,8 M\$ au deuxième trimestre de 2007.

Activités d'exploitation

Au cours du deuxième trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 15,1 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de la hausse de 12,7 M\$ des flux de trésorerie provenant des variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement, lesquelles sont passées de 41,3 M\$ au deuxième trimestre de 2007 à 54,0 M\$ au trimestre considéré. Le deuxième trimestre de l'exercice se caractérise habituellement par une vigueur saisonnière des rentrées provenant des variations du fonds de roulement, et le résultat du deuxième trimestre de 2008 a été plus élevé en comparaison étant donné les efforts soutenus que nous avons effectués pour augmenter les flux de trésorerie provenant des actifs et des passifs d'exploitation. Au deuxième trimestre de 2008, les variations des débiteurs et des créditeurs et charges à payer reflétaient des réductions compensatoires de 42,6 M\$ découlant du transfert des comptes clients d'AMP à Bell Canada avec prise d'effet le 1^{er} mai 2008. Exclusion faite de ce transfert, qui s'est traduit par l'absence de rentrées nettes au cours du trimestre, et de l'augmentation du fonds de roulement par suite de l'acquisition de Kenora Municipal Telephone System (KMTS), les flux de trésorerie de 54,0 M\$ provenant du fonds de roulement s'expliquent essentiellement par la diminution nette de 14,9 M\$ des débiteurs, qui découle de la hausse des recouvrements, de la baisse de 6,0 M\$ des stocks, qui découle principalement des produits liés à AMP, et de l'augmentation de 42,9 M\$ des créditeurs et charges à payer, qui découle principalement des intérêts et des primes des employés à payer. Depuis le début de l'exercice 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont demeurés pratiquement inchangés comparativement au semestre correspondant de 2007 étant donné que la hausse du bénéfice net en espèces lié aux activités poursuivies a été contrebalancée par la diminution des flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement au premier trimestre de 2008.

La capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite constitue également une source importante d'utilisation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Pour le deuxième trimestre de 2008, les cotisations se sont établies à 27,9 M\$, comparativement à 23,2 M\$ au trimestre correspondant de 2007. La capitalisation au deuxième trimestre de 2008 comprend un montant de 13,6 M\$ au titre de la capitalisation du coût des services rendus au cours du trimestre en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et un montant de 12,6 M\$ au titre des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit, comparativement à des montants de 13,2 M\$ et de 8,2 M\$, respectivement, au deuxième trimestre de 2007. La hausse de la capitalisation du coût des services rendus au cours du

trimestre en vertu des régimes à prestations déterminées découle des effets naturels du vieillissement des employés et de l'augmentation globale des salaires, lesquels ont été légèrement contrebalancés par les départs à la retraite. Les paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit en 2007 sont présentés après déduction du montant accru des cotisations volontaires des exercices antérieurs.

Nous avons terminé les évaluations actuarielles de nos régimes de retraite au 31 décembre 2007, et nous avons ajusté nos cotisations aux régimes à compter du mois de juillet 2008.

Activités de financement

Au deuxième trimestre de 2008, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 508,9 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison d'un remboursement de 460,9 M\$ de l'avoir des associés au deuxième trimestre de 2007, qui ne s'est pas répété en 2008. Au deuxième trimestre de 2007, nous avons touché des rentrées nettes de 327,2 M\$ à l'égard des activités abandonnées et vendues d'ADS, et nous avons transféré le produit au Fonds au moyen de ce remboursement de capital.

Au deuxième trimestre de 2008, le montant de notre remboursement net sur la dette à court et à long terme s'est chiffré à 56,6 M\$, essentiellement en raison du remboursement sur la dette à court terme à même les flux de trésorerie générés par les variations du fonds de roulement. Également au cours du trimestre, nous avons remboursé 50,0 M\$ de débentures de série Z arrivant à échéance émises par Télébec et nous avons refinancé ces débentures au moyen d'une nouvelle facilité bancaire à long terme de 50,0 M\$. Au trimestre correspondant de 2007, les activités de financement reflétaient l'encaissement d'un produit de 90,0 M\$ découlant de l'augmentation du montant des créances vendues à la fiducie de titrisation et l'utilisation de ce produit, ainsi qu'un emprunt de 127,0 M\$ consenti par le Fonds, un produit de 98,1 M\$ découlant de l'émission de titres de créance à court terme et l'affectation de flux de trésorerie provenant des variations du fonds de roulement et de fonds en caisse aux fins de remboursement des emprunts bancaires à terme et des autres emprunts à long terme d'un montant total de 413,7 M\$. Les résultats depuis le début de l'exercice reflètent le rachat de créances de 55,0 M\$ au premier trimestre de 2008, alors que les résultats du premier trimestre de 2007 tenaient compte de la vente de créances additionnelles d'un montant de 90,0 M\$ à la fiducie de titrisation. Les résultats du premier trimestre de 2007 prenaient également en compte l'émission de 1,0 G\$ de billets à moyen terme et l'utilisation du produit connexe aux fins de remboursement des emprunts bancaires à terme. De plus, les résultats du premier trimestre de 2007 reflétaient un montant de 30,5 M\$ payé à des contreparties au règlement de swaps de taux d'intérêt.

Le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle pour le deuxième trimestre de 2008 et pour le trimestre correspondant de 2007 s'est établi à 166,6 M\$ et à 173,0 M\$, respectivement. Pour le premier semestre de 2008 et le semestre correspondant de 2007, les distributions se sont établies à 327,6 M\$ et à 339,1 M\$, respectivement. La diminution tient essentiellement à la réduction du nombre moyen de parts en circulation du Fonds par suite des rachats de parts du Fonds effectués en 2007, lesquels ont été partiellement contrebalancés par la hausse du ratio de distribution par part du Fonds avec prise d'effet au mois de février 2008. En outre, les résultats du mois de janvier 2007 comprenaient la dernière distribution versée par Télébec et NorthernTel aux porteurs de parts sans contrôle du Fonds de revenu Bell Nordiq.

Activités d'investissement

Au deuxième trimestre de 2008, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont diminué de 183,5 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2007, essentiellement en raison de l'avance de 200,9 M\$ en liquidités excédentaires que le Fonds nous avait consentie au deuxième trimestre de 2007. Ce facteur a été légèrement contrebalancé par la baisse de 15,9 M\$ des dépenses en immobilisations lorsqu'on compare les activités d'un trimestre à l'autre, comme il est présenté à la rubrique « Liquidités distribuables ».

Pour le semestre terminé le 30 juin 2008, nous avons réduit les dépenses en immobilisations comparativement au semestre terminé le 30 juin 2007, en plus d'affecter des rentrées nettes de 27,8 M\$ à l'acquisition des actifs et des activités de KMST.

Situation de trésorerie

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation des créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, la capitalisation des régimes de retraite et d'autres engagements. Malgré les difficultés éprouvées dans les marchés du crédit depuis le troisième trimestre de 2007, nous continuons d'avoir accès à du financement bancaire et à notre programme de titrisation de créances. Après les quelques perturbations subies au cours du deuxième semestre de 2007, nous avons recommencé à émettre du papier commercial au premier trimestre de 2008, mais l'accès à cette source de financement demeure irrégulier. Par conséquent, l'accès à nos facilités de crédit bancaires a constitué une source importante de liquidités durant cette période. Entre autres mesures, nous atténuons les risques liés aux marchés financiers en diversifiant nos sources de financement, en maintenant une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaires de soutien et en diversifiant les placements de nos régimes de retraite. Par conséquent, notre capacité en matière de liquidités n'a pas subi de conséquences fâcheuses importantes par suite des événements récents qui ont touché les marchés.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	30 juin 2008		31 décembre 2007	
Avoir des associés	4 951,8 \$	52,4 %	4 516,4 \$	49,7 %
Part des porteurs sans contrôle	1 714,2	18,1 %	1 829,6	20,1 %
Dette nette	2 794,3	29,5 %	2 744,1	30,2 %
Total du capital	9 460,3 \$	100,0 %	9 090,1 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts, et le nombre de parts émises et en circulation au 30 juin 2008 s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le 1^{er} janvier 2008, nous avons émis 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 à l'intention du Fonds contre sa participation indirecte de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel. Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées à nos parts, veuillez vous reporter à la note 16 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 13 de nos états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

Dette

Nous avons un prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme d'un montant de 3,0 G\$ qui arrive à échéance en octobre 2008, en vertu duquel nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$. Nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ en vertu de notre facilité de crédit bancaire non renouvelable qui arrivera à échéance en juillet 2009. Au mois de juin 2008, nous avons conclu une nouvelle facilité bancaire à terme non renouvelable de 50,0 M\$ qui viendra à échéance en juin 2010, que Télébec a utilisée pour refinancer les débetures de série Z arrivées à échéance en juin 2008.

Nous maintenons un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités bancaires renouvelables. Au 30 juin 2008, nous avons émis un montant de 229,5 M\$ en vertu de notre programme de papier commercial et nous en avons utilisé le produit pour réduire l'emprunt bancaire et racheter une partie de nos créances titrisées. Nous disposons également de diverses facilités d'exploitation et facilités de lettres de crédit à court terme totalisant 754,0 M\$. Aucun montant n'avait été prélevé sur notre facilité de crédit bancaire renouvelable, alors qu'un montant de 169,6 M\$ avait été émis sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie (hors bilan) au 30 juin 2008. Nos facilités bancaires d'exploitation sont de différentes durées, mais la plupart arriveront à échéance en juillet 2011. Sous réserve de la conjoncture des marchés, nous prévoyons toujours être en mesure de refinancer la majeure partie de nos emprunts à court terme au moyen soit de financement bancaire, soit d'émissions sur les marchés financiers au cours du prochain exercice.

Nous disposons également d'une facilité bancaire non renouvelable liée à la caisse de retraite de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 30 juin 2008, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 42,4 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures fédérales d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes sur une période de 10 ans.

Nos facilités de crédit sont assorties de dispositions et de clauses restrictives usuelles qui pourraient déclencher un cas de manquement. L'accès continu à nos facilités de crédit dans des conditions d'exploitation normales n'est pas assujéti au maintien d'une cote de crédit bien précise. Toutefois, l'applicabilité de certaines clauses restrictives dépend du maintien de cotes de crédit de qualité. Par exemple, nous pourrions devoir respecter une nouvelle clause concernant le ratio financier et être obligés de limiter les distributions si nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité (généralement inférieur à « BBB »). De plus, il pourrait survenir un événement de changement de contrôle si une entité autre que BCE ou Bell Canada obtenait le contrôle de notre entreprise et que nos cotes de crédit étaient ramenées à un niveau inférieur à celui d'une cote de crédit de qualité.

Plus de détails sur notre dette à long terme figurent à la note 13 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 10 de nos états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2008 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en de la capitalisation aux régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Le taux de distribution annuel aux porteurs de parts du Fonds se chiffre à 2,90 \$ la part. Les distributions du Fonds sont approuvées mensuellement au gré des fiduciaires du Fonds. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les estimations, les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables s'établiront entre 655 M\$ et 660 M\$ pour 2008.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 14,5 % et 15,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives.
- La capitalisation du déficit de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2008 était estimée s'établir entre 50 M\$ et 60 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles. Au cours du deuxième trimestre de 2008, nous avons achevé les révisions actuarielles de nos régimes de retraite à prestations déterminées de la fin de l'exercice 2007, et ces révisions ont confirmé que la capitalisation du déficit requise pour 2008 s'établissait dans la tranche inférieure de cette fourchette.
- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous avons l'intention de refinancer la majeure partie de cette dette lorsqu'elle arrivera à échéance, comme il est indiqué à la rubrique « Situation de trésorerie ».

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails sur ces engagements sont décrits à la note 15 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. En vertu de cette convention, nous avons touché un produit net en espèces de 165,0 M\$ au 30 juin 2008.

Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Les principales hypothèses formulées pour déterminer la juste valeur de nos instruments financiers demeurent inchangées comparativement au 31 décembre 2007. Des détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 14 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 11 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008. Au 30 juin 2008, nous détenions des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait 250,0 M\$, y compris un nouveau swap relatif à l'émission par Télébec de titres de créance à long terme de 50,0 M\$ conclu en juin 2008. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 23 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'à la note 18 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008.

Principales conventions comptables

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption, le 1^{er} janvier 2008, de nouvelles conventions comptables en vertu du chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », et du chapitre 3031, intitulé « Stocks », du *Manuel de l'ICCA*.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital d'une entité et sur la façon dont il est géré.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », qui établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante.

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Passage aux IFRS

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les IFRS. Nous avons élaboré la démarche en quatre étapes suivante pour effectuer le passage aux IFRS :

Première étape – sensibilisation et évaluation initiale

Deuxième étape – évaluation détaillée

Troisième étape – élaboration

Quatrième étape – mise en œuvre

Les deux premières étapes englobent l'élaboration du plan et de la structure du projet initial, la formation et la réalisation d'études visant à déterminer l'incidence sur différents aspects de notre exploitation et de nos informations financières. Au cours de la troisième étape, nous commencerons à prendre des décisions en matière de conventions comptables en nous appuyant sur nos évaluations et nous élaborerons les plans de mise en application. La dernière étape correspond à l'étape de mise en œuvre réelle du passage aux IFRS. Selon notre échéancier provisoire, nous prévoyons franchir les deux premières étapes au cours de l'exercice 2008 et les deux dernières étapes d'ici le 31 décembre 2009, puis apporter des légers changements en 2010.

Au 30 juin 2008, la majeure partie de la première étape avait été franchie et nous en sommes actuellement à la deuxième étape, soit à l'évaluation de l'incidence que cette transition aura sur notre exploitation et notre information financière.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les énoncés prospectifs formulés dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ainsi que dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables à la date à laquelle nous avons formulé ces énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, nous avons présenté les principales hypothèses que nous avons posées lors de la préparation de nos énoncés prospectifs à l'égard du rendement financier et d'exploitation prévu pour 2008. Elles comprennent des hypothèses économiques, financières, opérationnelles et relatives au marché incluses dans notre rapport de gestion pour le premier trimestre de 2008 et, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, elles n'ont pas subi de modification importante au cours des deux premiers trimestres de 2008, ni au cours de la période allant jusqu'au 5 août 2008.

AMP

Comme nous l'avons mentionné à la rubrique « Autres charges », AMP avait conclu un contrat avec Bell Canada en vertu duquel elle était le distributeur exclusif des combinés cellulaires dans le Canada atlantique. Cependant, Bell Canada a mis un terme à cet arrangement avec prise d'effet le 4 juillet 2008. Nous avons déterminé que, par suite de la perte de ce contrat, il devenait nécessaire de traiter AMP comme une activité abandonnée à des fins comptables. Les normes comptables exigent que les produits et les charges d'exploitation provenant d'AMP qui sont compris dans nos résultats consolidés soient combinés et classés à titre de résultat net lié aux activités abandonnées dans nos états financiers. Cette situation a une incidence sur les cibles de 2008 que nous avons présentées précédemment étant donné que les produits d'exploitation prévus présentés en vertu de ces cibles supposent l'inclusion des produits d'exploitation d'AMP dans nos produits d'exploitation consolidés, ce qui n'est plus le cas. La totalité des produits et des charges d'exploitation futurs et passés liés à AMP ont été et seront reclassés à titre de résultat net lié aux activités abandonnées.

Activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale

Le 5 août 2008, nous avons annoncé que nous avons conclu une convention d'achat d'actifs avec CAE selon laquelle CAE va acquérir notre unité fonctionnelle des technologies de l'information liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, dont les activités sont exercées sous la marque xwave. Le prix d'achat payé à la clôture sera de 15,1 M\$, et un montant additionnel de 11,0 M\$ sera payé sous réserve de la concrétisation de certains événements, pour un prix d'achat pouvant totaliser 26,1 M\$. Cette opération est assujettie à l'exécution de certaines conditions et devrait être achevée avant la fin de l'année civile.

Les changements ci-dessus n'auront une incidence que sur nos prévisions en matière de produits d'exploitation pour le reste de l'exercice 2008, et se sont traduits par les modifications suivantes des objectifs en matière de produits d'exploitation que nous avons présentés précédemment :

Cibles pour 2008	Cibles initiales de février 2008	Cibles révisées d'août 2008
Produits d'exploitation	3 370 M\$ à 3 440 M\$	3 240 M\$ à 3 310 M\$
Intensité du capital ¹	14,5 % à 15,5 %	inchangé
Liquidités distribuables ²	720 M\$ à 740 M\$	inchangé

1. L'intensité du capital correspond aux dépenses en immobilisations selon l'état des flux de trésorerie divisées par les produits d'exploitation.

2. Les liquidités distribuables sont une mesure non définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Nous avons également évalué si les tendances économiques récentes, qui indiquent une baisse de la croissance économique et une hausse de l'inflation au Canada en 2008, auraient une incidence importante sur les objectifs financiers déclarés. La hausse des taux d'inflation aura une incidence défavorable sur certaines de nos charges d'exploitation, comme les coûts liés au prix du carburant et les coûts des déplacements; cependant, nous nous attendons à ce que cette incidence soit assez minime pour être englobée dans les plans de rechange et les fourchettes cibles que nous présentons. La croissance économique légèrement plus faible que prévue pour 2008 devrait être temporaire et devrait se rétablir en 2009. Par conséquent, elle ne devrait pas avoir une incidence importante sur les habitudes de dépenses prévues de nos clients ni sur notre fourchette cible en matière de produits d'exploitation pour 2008.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et à notre notice annuelle de 2007 pour une liste de risques importants auxquels nous sommes exposés, à notre avis. La liste des risques présentée n'est pas nécessairement exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, une incidence négligeable sur nos activités consolidées.

Au cours des deux premiers trimestres de 2008, nous n'avons pas noté de changements importants quant à la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi que dans notre notice annuelle de 2007. Nous avons effectué une mise à jour du cadre réglementaire et du contexte concurrentiel à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires et annuels des émetteurs des Autorités canadiennes en valeurs mobilières*) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du semestre terminé le 30 juin 2008 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres		Semestres	
	2008	2007	2008	2007
Produits d'exploitation	823,0 \$	804,0 \$	1 667,9 \$	1 638,1 \$
Charges	660,9	749,9	1 351,8	1 413,9
Bénéfice d'exploitation	162,1 \$	54,1 \$	316,1 \$	224,2 \$

Le bénéfice d'exploitation nous permet de faire une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation pro forma ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée.

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres		Semestres	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice d'exploitation	162,1 \$	54,1 \$	316,1 \$	224,2 \$
Ajouter : Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	24,8	28,3	49,6	57,8
Amortissement	174,8	273,0	349,3	420,9
Frais de restructuration et autres frais	0,0	0,9	0,1	1,4
BAIIA	361,7 \$	356,3 \$	715,1 \$	704,3 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées incluent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre les ajustements pour tenir compte des éléments suivants à nos liquidités distribuables normalisées :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de compte du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, depuis le troisième trimestre de 2007, le calcul des liquidités distribuables n'inclut aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux lois fiscales futures adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	346,1 \$	331,0 \$	580,7 \$	581,3 \$
Ajouter (déduire) :				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	1,5	5,1	3,2	15,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(0,2)	(2,4)	(0,4)	(2,9)
Dépenses en immobilisations	(127,5)	(143,4)	(222,6)	(258,7)
Liquidités distribuables normalisées	219,9	190,3	360,9	335,2
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :				
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	(54,0)	(41,3)	(3,3)	(14,6)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(0,7)	1,1	(1,6)	(0,4)
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	12,6	8,2	25,0	16,7
Frais de restructuration et autres frais	–	0,9	0,1	1,4
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	2,4	2,4	5,4	5,8
Autres ajustements :				
(Charge) économie d'impôts exigibles	–	(3,2)	(3,9)	2,4
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	3,1	3,8	7,5	7,8
Liquidités distribuables	183,3 \$	162,2 \$	390,1 \$	354,3 \$

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être considérablement, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux nouvelles lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8,9 \$	48,1 \$
Débiteurs	3	372,5	371,5
Stocks	4	15,8	25,7
Charges payées d'avance		45,6	17,3
Actif d'impôts futurs		26,3	27,7
Impôts à recouvrer		11,9	13,4
		481,0	503,7
Dépenses en immobilisations			
	2		
Immobilisations corporelles		3 717,7	3 730,1
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3 265,9	3 154,5
		6 983,6	6 884,6
Autres actifs			
Créances à long terme		47,8	48,8
Charges reportées		17,9	27,5
Actif d'impôts futurs		7,1	7,1
Actif au titre des prestations constituées	6	369,7	363,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2	123,3	82,8
Écart d'acquisition	7	2 753,1	2 554,5
		3 318,9	3 084,6
Total de l'actif		10 783,5 \$	10 472,9 \$
Passif et avoir des associés			
Passif à court terme			
Effets à payer à un apparenté	17	2,3 \$	1,9 \$
Créditeurs et charges à payer	8	350,9	394,5
Distributions à verser		55,4	52,0
Passif d'impôts futurs		0,4	0,3
Dette à court terme	9	229,7	216,7
Tranche à court terme de la dette à long terme		9,4	59,8
		648,1	725,2
Passif d'impôts futurs		455,4	455,6
Dette à long terme		2 561,8	2 513,8
Passifs liés aux dérivés	11	5,9	3,7
Passif au titre des prestations constituées	6	424,3	410,5
Crédits reportés		22,0	18,1
		4 117,5	4 126,9
Part des porteurs sans contrôle	12	1 714,2	1 829,6
Avoir des associés		4 951,8	4 516,4
Total du passif et de l'avoir des associés		10 783,5 \$	10 472,9 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)

	Notes	Trimestres		Semestres	
		2008	2007	2008	2007
Produits d'exploitation		823,0 \$	804,0 \$	1 667,9 \$	1 638,1 \$
Charges					
Charges d'exploitation		486,1	476,0	1 002,4	991,6
Amortissement		174,8	273,0	349,3	420,9
Frais de restructuration et autres frais		-	0,9	0,1	1,4
		660,9	749,9	1 351,8	1 413,9
		162,1	54,1	316,1	224,2
Autres charges		0,6	0,4	2,5	2,6
Intérêts débiteurs					
Intérêts sur la dette à long terme		34,2	37,8	68,5	74,0
Autres intérêts débiteurs		5,5	3,9	10,8	7,0
		39,7	41,7	79,3	81,0
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		121,8	12,0	234,3	140,6
Impôts sur les bénéfices					
Charge (économie) d'impôts exigibles		-	(3,2)	(3,9)	2,4
Charge (économie) d'impôts futurs		(5,2)	(44,1)	0,5	(54,9)
		(5,2)	(47,3)	(3,4)	(52,5)
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		127,0	59,3	237,7	193,1
Part des porteurs sans contrôle		41,8	15,6	78,2	67,2
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		85,2	43,7	159,5	125,9
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	5	(0,8)	261,5	(10,8)	267,8
Bénéfice net		84,4 \$	305,2 \$	148,7 \$	393,7 \$
Bénéfice par part					
Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies		0,53 \$	0,29 \$	1,00 \$	0,83 \$
Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées		-	1,71	(0,07)	1,76
Bénéfice de base et dilué		0,53 \$	2,00 \$	0,93 \$	2,59 \$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Note	Trimestres		Semestres	
		2008	2007	2008	2007
Bénéfice net		84,4 \$	305,2 \$	148,7 \$	393,7 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	2,4	6,1	-	9,6
Résultat étendu		86,8 \$	311,3 \$	148,7 \$	403,3 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
États consolidés de l'avoir des associés
(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 juin 2008

(en millions de dollars)

	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2007		1 548,0 \$	0,2 \$	743,6 \$	(611,4) \$	2 873,2 \$	(37,2) \$	4 516,4 \$
Bénéfice net de la période		-	-	148,7	-	-	-	148,7
Emission de parts de société en commandite de catégorie 2 lors d'un regroupement d'entreprises	2, 13	513,5	-	-	-	-	-	513,5
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(40,7)	-	-	(40,7)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(186,1)	-	-	(186,1)
Solde au 30 juin 2008		2 061,5 \$	0,2 \$	892,3 \$	(838,2) \$	2 873,2 \$	(37,2) \$	4 951,8 \$

Pour la période terminée le 30 juin 2007

(en millions de dollars)

	Note	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2006		2 008,9 \$	- \$	158,5 \$	(201,1) \$	2 870,3 \$	- \$	4 836,6 \$
Bénéfice net de la période		-	-	393,7	-	-	-	393,7
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(39,5)	-	-	(39,5)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(181,1)	-	-	(181,1)
Charge liée aux options sur actions		-	0,2	-	-	2,9	-	3,1
Remboursement du capital-actions des associés		(460,9)	-	-	-	-	-	(460,9)
Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		-	-	0,8	-	-	(40,2)	(39,4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	-	-	-	-	-	9,6	9,6
Solde au 30 juin 2007		1 548,0 \$	0,2 \$	553,0 \$	(421,7) \$	2 873,2 \$	(30,6) \$	4 522,1 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

États consolidés des flux de trésorerie (non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en millions de dollars)

	Notes	Trimestres		Semestres	
		2008	2007	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Bénéfice net provenant des activités poursuivies		85,2 \$	43,7 \$	159,5 \$	125,9 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Amortissement		174,8	273,0	349,3	420,9
Gain (perte) à la cession d'actifs		(0,2)	0,1	(0,2)	0,1
Charge (économie) d'impôts futurs		(5,2)	(44,1)	0,5	(54,9)
Coût net des régimes d'avantages sociaux	6	22,9	26,4	45,9	54,1
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi	6	(27,9)	(23,2)	(55,5)	(46,3)
Part des porteurs sans contrôle		41,8	15,6	78,2	67,2
Autres		0,7	(1,8)	(0,3)	(0,3)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		54,0	41,3	3,3	14,6
		346,1	331,0	580,7	581,3
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Rachat de créances	3	-	-	(55,0)	-
Produit net à la vente de créances		-	90,0	-	90,0
Produit (remboursement) net de la dette à court terme		(55,6)	98,1	13,1	95,2
Produit de billets à payer à un apparenté		1,2	127,0	1,2	127,0
Remboursement de billets à payer à un apparenté		-	-	(0,8)	-
Produit de la dette à long terme	10	50,0	-	50,0	994,5
Remboursement de la dette à long terme	10	(50,4)	(412,7)	(51,2)	(1 235,8)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		(1,8)	(1,0)	(3,7)	(3,0)
Paieement aux porteurs de parts sans contrôle		(0,4)	-	(0,4)	(3,6)
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net		-	-	-	(30,5)
Remboursement du capital des associés		-	(460,9)	-	(460,9)
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle	12	(52,3)	(60,5)	(108,2)	(120,3)
Distributions versées		(114,3)	(112,5)	(219,4)	(218,8)
		(223,6)	(732,5)	(374,4)	(766,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Émission de billets à recevoir d'un apparenté		-	200,9	-	-
Dépenses en immobilisations		(127,5)	(143,4)	(222,6)	(258,7)
Produit de la vente d'immobilisations		1,7	-	1,7	1,1
Acquisition d'entreprises, déduction faite de l'encaisse	2	(0,2)	-	(27,8)	-
		(126,0)	57,5	(248,7)	(257,6)
Diminution nette de la trésorerie provenant des activités poursuivies		(3,5)	(344,0)	(42,4)	(442,5)
Augmentation nette de la trésorerie provenant des activités abandonnées		1,5	327,2	3,2	333,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		10,9	47,1	48,1	139,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		8,9 \$	30,3 \$	8,9 \$	30,3 \$
Information supplémentaire					
Intérêts versés		10,1 \$	26,3 \$	74,3 \$	89,3 \$
Impôts sur les bénéfices recouvrés, montant net		(1,4) \$	(1,4) \$	(2,3) \$	(3,4) \$

Se reporter aux notes complémentaires.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite a été établie en vertu des lois du Québec, et détient les activités principales du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Nous avons préparé ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada, en utilisant les mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles conventions comptables, lesquelles sont présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 16 pour une analyse de la gestion de notre capital.

Stocks

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », lequel a été publié par l'ICCA et établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante. Veuillez vous reporter à la note 4 pour plus d'information sur les stocks.

Les stocks représentent les produits ou le matériel achetés pour revente. Nous évaluons les stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants, le coût correspondant à la moyenne pondérée du coût selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimatif des stocks moins la totalité des frais de vente estimatifs.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

Chiffres correspondants

Certaines informations financières correspondantes ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2008, incluant le reclassement des activités abandonnées comme il est décrit à la note 5.

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION

Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel)

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 (note 13), donnant lieu à l'élimination de la part des porteurs sans contrôle présentée antérieurement. La valeur de nos parts émises a été calculée au moyen d'une combinaison de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et de l'analyse des ratios cours/bénéfice de sociétés ouvertes comparables.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION (suite)

Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) (suite)

Étant donné que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable le 1^{er} janvier 2008. Puisque le Fonds avait comptabilisé à la valeur de consolidation son placement dans Télébec et NorthernTel, la valeur comptable des actifs nets transférés a été établie selon leur juste valeur estimative respective le 30 janvier 2007, date à laquelle le Fonds a acquis du Fonds de revenu Bell Nordiq la participation restante de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, et ajustée au titre de l'amortissement de ces actifs pour la période allant du 1^{er} février 2007 au 31 décembre 2007. La tranche restante de la contrepartie a été attribuée à l'écart d'acquisition. Cela a donné lieu à un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs, comme suit :

(en millions de dollars)

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Immobilisations corporelles	30,2 \$
Actifs incorporels à durée de vie limitée	181,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	40,6
Écart d'acquisition (note 7)	191,8
Part des porteurs sans contrôle (note 12)	89,0
Passifs à long terme	(20,0)
Actifs nets acquis	513,5 \$

Les immobilisations corporelles représentent essentiellement les installations et le matériel de télécommunications et les bâtiments. Les actifs incorporels à durée de vie limitée concernent les relations clients et les conventions d'itinérance. Le calcul de l'amortissement de ces actifs sera effectué selon les mêmes méthodes et sur les mêmes durées de vie utiles que celles de nos dépenses en immobilisations existantes. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie concernent les marques Télébec et NorthernTel et les licences de télécommunications.

L'écart d'acquisition constaté relativement à ce regroupement d'entreprises n'est pas déductible aux fins fiscales.

Kenora Municipal Telephone System

Le 1^{er} février 2008, nous avons acquis les actifs et les activités de Kenora Municipal Telephone System en contrepartie d'un montant en espèces de 27,1 M\$ en plus de coûts d'acquisition directs de 0,7 M\$. Depuis cette date, les résultats d'exploitation sont inclus dans nos états financiers consolidés.

Le montant de la contrepartie totale payé sera attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leurs justes valeurs respectives le 1^{er} février 2008. Le processus de répartition exige une analyse de la valeur des relations clients, des droits contractuels acquis, des engagements contractuels pris en charge et des éventualités d'ordre juridique afin de déterminer et de comptabiliser la juste valeur de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge. Lors de l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge, la juste valeur est fondée sur les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : les cours du marché (si disponibles), les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement réel d'une capacité similaire pour certaines immobilisations, les taux du marché hypothétique pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés. La répartition du prix d'acquisition exige également le calcul de l'actif et du passif d'impôts futurs ayant trait aux actifs acquis et aux passifs pris en charge. Tout excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiables sera attribué à l'écart d'acquisition.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION (suite)

Kenora Municipal Telephone System (suite)

Au 30 juin 2008, la répartition du prix d'acquisition n'était pas achevée, mais des attributions initiales ont été effectuées comme suit :

(en millions de dollars)

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Actifs à court terme	1,3 \$
Immobilisations corporelles	9,3
Écart d'acquisition (note 7)	18,0
Passifs à court terme	(0,7)
Passifs à long terme	(0,1)
Actifs nets acquis	27,8 \$

Ces montants sont fondés sur des évaluations préliminaires et peuvent faire l'objet de rajustements au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires sont obtenus.

Nous procédons actuellement à des études internes des actifs, incluant les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et certains passifs. Les évaluations définitives et l'achèvement de notre répartition du prix d'acquisition pourraient donner lieu à d'importants ajustements de l'écart d'acquisition. Le bénéfice net pourrait également subir l'incidence d'une somme importante en raison du calcul de l'amortissement de la juste valeur des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie limitée assujettis à l'amortissement ainsi que de la détermination définitive des impôts futurs.

3. CESSION DE CRÉANCES

En mars 2008, nous avons diminué le produit net en espèces de 55,0 M\$ relativement à la convention d'achat et de vente de créances renouvelable que nous avons conclue avec une fiducie de titrisation. Au 30 juin 2008, notre produit net en espèces en vertu de la convention s'établissait à 165,0 M\$. La sûreté requise en vertu de la convention comptabilisée à titre de droits conservés s'établissait à 45,3 M\$ au 30 juin 2008 (61,0 M\$ au 31 décembre 2007).

4. STOCKS

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, le coût des stocks constaté à titre de charge d'exploitation, à l'égard des activités poursuivies, était de 6,3 M\$ et de 12,3 M\$, respectivement (7,8 M\$ et 14,1 M\$, respectivement, au 30 juin 2007). Ce coût inclut une somme négligeable relative à des réductions de valeur des stocks (somme négligeable au 30 juin 2007). Aucune réduction de valeur des stocks n'a fait l'objet d'une reprise au cours de la période. Une tranche des stocks de nos activités abandonnées est remise en garantie quant à diverses lignes de crédit non engagées dont le solde impayé était de néant au 30 juin 2008 (5,7 M\$ au 31 décembre 2007) (note 9).

5. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)

Il existait une entente entre AMP et Bell Canada selon laquelle AMP était le distributeur exclusif des produits de mobilité de Bell Canada dans le Canada atlantique et à laquelle Bell Canada a mis fin avec prise d'effet le 4 juillet 2008. La perte de cette entente exclusive entraînera la disparition de nos activités de distribution de gros relatives à du matériel et à des accessoires de mobilité. Par conséquent, nous avons reclassé les résultats des activités d'AMP à titre d'activités abandonnées au cours du deuxième trimestre de 2008. Par conséquent, les états financiers de la période précédente ont été reclassés pour refléter ce changement.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

5. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Salesbridge Canada Corp. (Salesbridge) et Aliant Directory Services (ADS)

En 2007, les résultats des activités de Salesbridge et d'ADS ont été présentés à titre d'activités abandonnées. Salesbridge est en voie d'être liquidée et n'a pas exercé d'activités en 2008; ADS a été vendue en avril 2007.

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

Pour les trimestres terminés les 30 juin (en millions de dollars)	2008 AMP	AMP	SalesBridge	ADS	2007 Total
Produits d'exploitation	22,6 \$	21,4 \$	- \$	5,1 \$	26,5 \$
Charges	21,1	19,7	0,5	1,7	21,9
Gain à la vente	-	-	-	315,2	315,2
Charge (économie) d'impôts	2,3	0,5	(0,1)	58,1	58,5
Parts des porteurs sans contrôle	-	-	(0,2)	-	(0,2)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(0,8) \$	1,2 \$	(0,2) \$	260,5 \$	261,5 \$

Pour les semestres terminés les 30 juin (en millions de dollars)	2008 AMP	AMP	SalesBridge	ADS	2007 Total
Produits d'exploitation	43,1 \$	38,7 \$	- \$	19,8 \$	58,5 \$
Charges	39,9	35,6	0,8	7,7	44,1
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition (note 7)	11,2	-	-	-	-
Gain à la vente	-	-	-	315,2	315,2
Charge (économie) d'impôts	2,8	1,1	(0,2)	61,2	62,1
Parts des porteurs sans contrôle	-	-	(0,3)	-	(0,3)
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(10,8) \$	2,0 \$	(0,3) \$	266,1 \$	267,8 \$

6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Actif (passif) au titre des prestations constituées

(en millions de dollars)	RRPD	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 31 décembre 2007	174,1 \$	(220,7) \$	(46,6) \$
Coût net des régimes d'avantages sociaux	(42,4)	(3,5)	(45,9)
Cotisations	52,1	3,4	55,5
Ajustement à l'achèvement de la répartition du prix d'acquisition de Télébec et de NorthernTel	(15,4)	(2,2)	(17,6)
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 30 juin 2008	168,4 \$	(223,0) \$	(54,6) \$
Actif au titre des prestations constituées	369,7 \$	- \$	369,7 \$
Passif au titre des prestations constituées	(201,3)	(223,0)	(424,3)
	168,4 \$	(223,0) \$	(54,6) \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Coût net des régimes d'avantages sociaux

Le tableau suivant présente le coût net des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des régimes d'avantages complémentaires de retraite.

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres		Semestres	
	2008	2007	2008	2007
RRPD				
Coût des services rendus au cours de la période	15,5 \$	16,7 \$	31,0 \$	33,4 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	40,2	38,6	80,5	77,2
Rendement prévu des actifs du régime	(39,9)	(38,7)	(79,7)	(77,4)
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	1,4	1,4	2,8	2,8
Pertes actuarielles nettes	3,9	6,9	7,8	13,9
Obligation transitoire	-	(0,2)	-	(0,3)
	21,1 \$	24,7 \$	42,4 \$	49,6 \$
Régimes d'avantages complémentaires de retraite				
Coût des services rendus au cours de la période	0,6 \$	0,6 \$	1,1 \$	1,3 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	2,8	2,6	5,6	5,5
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	(2,0)	(2,1)	(4,0)	(3,6)
Pertes actuarielles nettes	0,4	0,6	0,8	1,2
Actif transitoire	-	-	-	0,1
	1,8 \$	1,7 \$	3,5 \$	4,5 \$
Total du coût net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	22,9 \$	26,4 \$	45,9 \$	54,1 \$

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux

Nos cotisations aux RRPD et aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ainsi qu'aux régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été effectuées comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres		Semestres	
	2008	2007	2008	2007
Cotisations au titre des RRPD	26,2 \$	21,4 \$	52,1 \$	42,6 \$
Cotisations au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite	1,7	1,8	3,4	3,7
Capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	27,9 \$	23,2 \$	55,5 \$	46,3 \$
Cotisations aux RRCD	1,9	1,9	3,7	3,6
Cotisations totales	29,8 \$	25,1 \$	59,2 \$	49,9 \$

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

7. ÉCART D'ACQUISITION

(en millions de dollars)

Écart d'acquisition au 31 décembre 2006	5 446,2 \$
Attributions aux actifs et aux passifs découlant de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq	(2 891,7)
Écart d'acquisition au 31 décembre 2007	2 554,5 \$
Acquisition d'une participation dans Télébec et NorthernTel (note 2)	191,8
Acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (note 2)	27,8
Attributions aux actifs et aux passifs découlant de la répartition du coût d'acquisition estimative de Kenora Municipal Telephone System (note 2)	(9,8)
Réduction de valeur liée à l'écart d'acquisition d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)	(11,2)
Écart d'acquisition au 30 juin 2008	2 753,1 \$

Durant le premier trimestre de 2008, après que Bell Canada nous ait avisés de son intention de cesser d'utiliser AMP comme distributeur exclusif de ses produits de téléphonie mobile dans le Canada atlantique, nous avons évalué la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP. Une charge pour perte de valeur de 11,2 M\$ a été comptabilisée, laquelle a réduit à zéro la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP. Comme le décrit la note 5, AMP a été reclassée à titre d'activités abandonnées.

8. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS

En 2007, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration avant impôts d'un montant de 27,4 M\$ ayant trait aux coûts engagés pour faire progresser les initiatives visant le rendement de l'organisation jusqu'en 2008. Les frais englobent les coûts des indemnités de départ et des prestations de 23,1 M\$ et des frais de rationalisation de biens immeubles de 4,3 M\$. Le coût final des initiatives pourrait différer de façon importante de notre estimation puisque les employés qui quittent auront la possibilité de faire des choix qui pourraient avoir une incidence sur leur indemnité de départ. Le passif au titre des frais de restructuration sera réduit au fil des départs des employés de l'organisation ou à mesure que les frais liés à l'inutilisation de locaux et autres frais liés aux biens immeubles sont engagés.

Au 30 juin 2008, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde des frais de restructuration et autres frais de 15,6 M\$ (22,8 M\$ au 31 décembre 2007), dont une tranche de 4,1 M\$ était liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 11,5 M\$ était liée aux indemnités de départ et aux prestations (une tranche de 4,3 M\$ liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 18,5 M\$ liée aux indemnités de départ et aux prestations au 31 décembre 2007).

9. DETTE À COURT TERME

Facilités d'exploitation disponibles

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2008, nous avons augmenté de 23,0 M\$ les montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation pour les établir à 1 204,0 M\$, comme suit :

- Les facilités de lettres de crédit réservées ont été augmentées de 25,0 M\$ à un montant total de 163,0 M\$;
- Les facilités d'exploitation remboursables à vue ont été diminuées d'un montant net de 2,0 M\$ à 15,0 M\$.

Ces montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation incluent un montant de 5,0 M\$ au titre des activités abandonnées (12,0 M\$ au 31 décembre 2007).

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

9. DETTE À COURT TERME (suite)

Montant prélevés en vertu des facilités d'exploitation

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
Montants prélevés :		
Facilités d'exploitation renouvelables	229,5 \$	210,0 \$
Lignes de crédit non engagées (note 4)	-	5,7
Autres	0,2	1,0
	229,7 \$	216,7 \$

Les billets à court terme d'un montant de 229,5 M\$ (néant au 31 décembre 2007) émis en vertu de notre programme de papier commercial, lequel est financé par nos facilités d'exploitation renouvelables, portent intérêt à un taux moyen de 3,28 % et viennent à échéance à diverses dates entre le 2 juillet 2008 et le 1^{er} octobre 2008.

Au 30 juin 2008, aucune avance d'acceptations bancaires n'était en circulation en vertu de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables (210,0 M\$ au 31 décembre 2007).

10. DETTE À LONG TERME

En juin 2008, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire de 50,0 M\$ qui vient à échéance en juin 2010. Des avances sont disponibles en vertu de cette facilité de crédit par l'intermédiaire d'acceptations bancaires d'une durée inférieure à 180 jours et portant intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % par année. Le 23 juin 2008, nous avons prélevé une tranche de 50,0 M\$ sur cette facilité afin de rembourser, à leur échéance, les débetures à 5,85 % de série Z de Télébec à leur montant en capital. Au 30 juin 2008, les avances de 50 M\$ en cours portaient intérêt au taux de 4,11 %. De plus, relativement à cette dette, nous avons conclu un swap de taux d'intérêt dont les modalités sont semblables afin de gérer notre exposition aux futures fluctuations des taux d'intérêt. Veuillez vous reporter à la note 11 pour de l'information supplémentaire.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers dérivés

Nous avons les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants en cours afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de notre dette à taux variable.

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Juste valeur	Au 30 juin 2008 Montant nominal	Au 31 décembre 2007 Juste valeur	Montant nominal
Dettes à court terme	20 août 2010	4,98 %	2,9 \$	100,0 \$	1,9 \$	100,0 \$
Dettes à long terme	23 août 2010	4,98 %	2,9	100,0	1,8	100,0
Dettes à long terme	23 juin 2010	3,75 %	0,1	50,0	-	-
			5,9 \$	250,0 \$	3,7 \$	200,0 \$

En vertu de ces swaps, qui sont comptabilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie, nous payons un taux d'intérêt fixe et nous recevons le taux d'acceptation bancaire variable, lequel est révisé chaque trimestre. Les justes valeurs au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007 sont en faveur de la contrepartie et sont comptabilisées à titre de passifs liés aux dérivés. Au 30 juin 2008, une augmentation (diminution) de un pour cent des taux d'intérêt utilisés pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt entraînerait une diminution (augmentation) des passifs liés aux dérivés d'environ 5 M\$.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme, dont la valeur comptable s'établissait à 2 571,2 M\$ et la juste valeur s'établissait à 2 361,4 M\$ au 30 juin 2008 (2 573,6 M\$ et 2 422,8 M\$, respectivement, au 31 décembre 2007).

12. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
Bell Aliant, s.e.c.	1 714,2 \$	1 740,2 \$
Télébec et NorthernTel (note 2)	-	89,0
SalesBridge	-	0,4
	1 714,2 \$	1 829,6 \$

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux porteurs sans contrôle s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres				Semestres			
	2008		2007		2008		2007	
	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé
Bell Aliant, s.e.c.	52,3 \$	52,3 \$	50,9 \$	50,9 \$	104,2 \$	103,7 \$	101,3 \$	100,8 \$
Télébec et NorthernTel	-	-	9,6	9,6	-	4,5	19,1	19,5
	52,3 \$	52,3 \$	60,5 \$	60,5 \$	104,2 \$	108,2 \$	120,4 \$	120,3 \$

13. CAPITAL DES ASSOCIÉS

Parts de société en commandite

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Parts de catégorie 1		Parts de catégorie 2		Parts de commandité		Total Capital déclaré
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	
Parts au 31 décembre 2007	28 168 803	1 017,1 \$	124 121 177	530,9 \$	54 000	-	1 548,0 \$
Regroupement d'entreprises (note 2)	-	-	8 246 429	513,5	-	-	513,5
Parts au 30 juin 2008	28 168 803	1 017,1 \$	132 367 606	1 044,4 \$	54 000	-	2 061,5 \$

Régimes d'achat de parts des employés

Au total, 429 088 et 919 037 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos employés au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2008, respectivement (394 224 et 961 040 parts, respectivement, au 30 juin 2007). Une charge de rémunération de 2,3 M\$ et de 4,6 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, respectivement (2,7 M\$ et 5,1 M\$, respectivement, au 30 juin 2007).

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

13. CAPITAL DES ASSOCIÉS (suite)

Régime de parts différées

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes terminées les 30 juin	2008	2007
Parts différées en circulation au début	794 980	-
Attribuées :		
Période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	-	316 717
Période de service allant de mars 2007 à mars 2010	-	453 742
Période de service allant de l'exercice 2008 à l'exercice 2010	411 768	-
Distributions réinvesties	42 247	17 377
	1 248 995	787 836
Frappées d'extinction	(16 585)	(6 512)
Exercées	(4 397)	-
Parts différées en circulation à la fin	1 228 013	781 324
Parts différées acquises à la fin	369 496	106 971

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 454 015 parts attribuées au cours du semestre terminé le 30 juin 2008 s'élève à 13,6 M\$ (juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 787 836 parts différées attribuées au 30 juin 2007 de 23,0 M\$). Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2008, une charge de rémunération de 2,9 M\$ et de 6,6 M\$, respectivement (2,0 M\$ et 3,5 M\$, respectivement, au 30 juin 2007), a été comptabilisée relativement aux parts différées en circulation.

14. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour les trimestres terminés les 30 juin	2008			2007		
(en millions de dollars)	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
Gains sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2,1 \$	0,5 \$	1,6 \$	6,9 \$	1,6 \$	5,3 \$
Reclassement aux résultats	1,0	0,2	0,8	1,1	0,3	0,8
Autres éléments du résultat étendu	3,1 \$	0,7 \$	2,4 \$	8,0 \$	1,9 \$	6,1 \$
Pour les semestres terminés les 30 juin	2008			2007		
(en millions de dollars)	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2,2) \$	(0,4) \$	(1,8) \$	9,3 \$	1,6 \$	7,7 \$
Reclassement aux résultats	2,2	0,4	1,8	2,4	0,5	1,9
Autres éléments du résultat étendu	- \$	- \$	- \$	11,7 \$	2,1 \$	9,6 \$

Le reclassement aux résultats représente la tranche des gains ou des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie durant les périodes antérieures qui a été transférée dans les intérêts débiteurs au cours de la période considérée.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

15. ENGAGEMENTS

Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>Reste de</i> 2008	2009	2010	2011	2012	Par la suite
Contrats de location-exploitation	19,2 \$	34,2 \$	30,4 \$	27,5 \$	26,8 \$	307,9 \$
Contrats d'approvisionnement	206,6	356,2	321,0	310,3	312,0	2 531,3
	225,8 \$	390,4 \$	351,4 \$	337,8 \$	338,8 \$	2 839,2 \$

Compte de report

Le compte de report de Bell Canada inclut des montants qui proviennent de clients situés dans ce qui constitue maintenant notre territoire d'exploitation en Ontario et au Québec. Au 30 juin 2008, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$ avec un engagement futur annualisé estimatif de 1,3 M\$. L'engagement cumulé du compte de report tient compte de la diminution du compte de report estimatif au cours du premier trimestre de 2008 relative au programme d'extension des services à large bande approuvé par le CRTC et des initiatives liées à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Le 3 mars 2008, avec Bell Canada, nous avons présenté une proposition de baisses de taux pour les services d'accès téléphonique locaux résidentiels autonomes liés aux échanges réglementés au sein des zones de desserte autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec. Ces taux proposés, s'ils étaient approuvés, élimineraient l'engagement futur annualisé de Bell Canada.

Le CRTC a approuvé au total 102 communautés situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant dans lesquelles Bell Canada et Bell Aliant peuvent déployer le service à large bande en utilisant les fonds du compte de report de Bell Canada. En janvier 2008, le CRTC a également approuvé les initiatives proposées par Bell Canada visant l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Finalement, le CRTC a ordonné à Bell Canada de remettre tout solde résiduel dans son compte de report aux abonnés des services résidentiels des zones de desserte urbaines autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant.

Sous réserve des décisions prises par le CRTC et des instances amorcées devant les tribunaux, nous serons touchés par ces propositions et d'autres propositions de Bell Canada visant à satisfaire à ses obligations au titre du compte de report, puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet de services à large bande. Nous sommes dans l'incapacité d'en estimer l'incidence sur nos résultats financiers pour le moment.

16. ÉVENTUALITÉS

Le 26 juin 2008, une poursuite proposée en recours collectif a été déposée à la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan contre diverses compagnies de téléphone canadiennes, incluant Bell Aliant Communications régionales, société en commandite, relativement à la facturation de frais liés au service d'urgence 911. La poursuite allègue, entre autres choses, une rupture de contrat, de la négligence, de la collusion ainsi que la violation de devoir fiduciaire et elle affirme d'une façon générale que les défendeurs ont présenté de manière inexacte la nature des frais liés au service d'urgence 911 et que les charges perçues des clients sont excessives. Les demandeurs réclament des dommages et intérêts non précisés. Nous sommes en mesure de présenter une défense à l'égard de cette réclamation, mais le dénouement de cette affaire ne peut être déterminé pour le moment.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

17. GESTION DU CAPITAL

Notre structure du capital inclut toutes les composantes de l'avoir des associés, la part des porteurs sans contrôle dans nos filiales contrôlées, ainsi que la dette à long terme et à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Nos objectifs en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintenir une souplesse financière afin de conserver notre aptitude à honorer nos engagements en cours et à faire les investissements nécessaires au développement futur de l'entreprise;
- procurer un accès à des flux de trésorerie suffisants pour l'exploitation de l'entreprise;
- diminuer l'incidence de la volatilité des frais de financement sur les flux de trésorerie de l'entreprise;
- optimiser le rendement offert aux porteurs de parts au moyen d'une structure du capital composée d'une combinaison de titres de créance et de capitaux propres appropriée compte tenu du niveau de risque de notre entreprise.

Lorsque nous gérons notre structure du capital, nous tenons compte des variations de la conjoncture ou du niveau de risque de l'entreprise et, de temps à autre, nous examinons notre politique de distribution et pouvons la modifier, nous concluons des opérations de couverture, nous émettons ou rachetons des titres de créance, nous émettons ou rachetons des parts de société en commandite ou nous générons des fonds au moyen de notre programme de titrisation de créances.

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) qui constitue une mesure financière non définie par les PCGR pour évaluer notre structure du capital. Ce ratio financier est calculé selon le BAIIA des douze derniers mois. Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme et à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation, moins le montant inclus dans les charges d'exploitation à l'égard du coût net des régimes d'avantages sociaux étant donné qu'une composante importante de ce coût reflète l'amortissement de coûts antérieurs. Notre objectif en matière de gestion du capital, lequel est inchangé par rapport à l'exercice précédent, est de maintenir ce ratio à 2,0:1 environ.

Au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007, notre ratio de la dette nette par rapport au BAIIA se présentait comme suit :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Au 30 juin 2008	Au 31 décembre 2007
Dette à court terme (incluant les effets à payer)	232,0 \$	218,6 \$
Dette à long terme (incluant la tranche à court terme)	2 571,2	2 573,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(8,9)	(48,1)
Dette nette	2 794,3 \$	2 744,1 \$
Produits d'exploitation	3 309,7 \$	3 279,9 \$
Moins : charges d'exploitation	(1 980,4)	(1 969,6)
Ajouter : coût net des régimes d'avantages sociaux inclus dans les charges d'exploitation	123,4	131,6
BAIIA	1 452,7 \$	1 441,9 \$
Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA	1,9:1	1,9:1

Nous sommes assujettis à certaines clauses restrictives énoncées dans nos facilités de crédit bancaires, incluant le maintien d'un ratio du total de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans nos facilités de crédit) d'au plus 3,0:1. En vertu d'une convention des porteurs de parts conclue avec BCE et Bell Canada, nous devons demander leur autorisation préalable si nous désirons augmenter notre ratio de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans la convention des porteurs de parts) au-dessus de 2,5:1. De plus, nous sommes assujettis à un test d'émission de nouveaux titres de créance en vertu de notre acte de fiducie relatif aux effets, selon lequel de nouveaux titres de créance à long terme ne peuvent être émis que s'ils se traduisent par un ratio de la dette à long terme par rapport au total du capital (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie) de 75 % ou moins. Nous nous conformons à toutes ces clauses restrictives et nous ne sommes pas assujettis à d'autres exigences externes en matière de capital.

PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
Notes complémentaires
(non vérifié)
30 juin 2008

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. (note 2). La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable.

Au cours du premier semestre de 2008, le Fonds nous a prêté ses liquidités excédentaires, au moyen d'une série de billets. Le Fonds exige des remboursements en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,21 % à 4,68 % par année, et se sont traduits par des intérêts débiteurs encourus d'un montant négligeable. Au 30 juin 2008, un billet de 2,3 M\$ était à payer au Fonds, lequel porte intérêt au taux de 3,25 % par année.

19. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale

Le 5 août 2008, nous avons annoncé que nous avons conclu une convention d'achat d'actifs avec CAE selon laquelle CAE va acquérir notre unité fonctionnelle des technologies de l'information liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale, dont les activités sont actuellement exercées sous la marque xwave. Le prix d'achat payé à la clôture sera de 15,1 M\$, et un montant additionnel de 11,0 M\$ sera payé sous réserve de la concrétisation de certains événements, pour un prix d'achat pouvant totaliser 26,1 M\$. Cette opération est assujettie à certaines conditions et devrait être achevée avant la fin de l'année civile.

Nous procurons une valeur
à long terme à nos porteurs
de parts grâce aux relations
durables que nous bâtissons
avec la clientèle.

Bell Aliant
1-877-248-3113
investors@bell.aliant.ca
www.bell.aliant.ca

